

Gérone au temps de Jaume I^{er}

Christian GUILLERÉ
Université de Savoie

Le XIII^e siècle est le grand siècle catalan, c'est celui de Jaume I^{er} (1213-1276): en s'appuyant sur une confédération et un réseau de villes qui connaissent une forte croissance, le monarque a pu mener à bien sa politique d'expansion péninsulaire et maritime.¹ Mais le genre historiographique qui décline les relations d'un prince avec ses villes a ses limites. Jusqu'à présent, l'historiographie a fait une place de choix à Barcelone, mais a négligé Gérone, qui tout en étant «cap de bisbat», n'est pas encore devenue «clau del regne». Cette royauté, malgré son itinérance, se fixe notamment dans le palais comtal de Barcelone, et organise à Gérone, comme dans d'autres villes ou cités catalanes importantes à d'autres dates, la réunion des Corts de 1241.² Cependant la présence du roi est moins attestée à Gérone, que celle de l'infant Pere, qui eut à gérer, à partir de 1260, comme procureur des royaumes, voire comme lieutenant général du roi, le domaine royal : il est alors plus souvent présent dans cette cité que son père.³ Les mentions de Gérone que l'on peut extraire du *Llibre dels Feyts* —trois en tout—,⁴ attribuées à Jaume I^{er},⁵ corroborent cette réalité: elles montrent cependant que ce roi, qui avait besoin

1. Le VIII^e centenaire de la naissance du monarque a été marqué par une abondante bibliographie à laquelle s'ajoutent les nombreux colloques qui ont eu lieu dans les différents lieux de la Confédération, sans compter les Congrès de la Couronne d'Aragon qui ont déjà, en 1908 et 1976, commémoré ce grand et long règne: le premier s'est tenu à Barcelone en 1908, le second à Zaragosse en 1976: *Actes del Congrés d'Historia de la Corona d'Aragó dedicat al Rey en Jaume I y a la seua época*, 22-23 et 25 juny de 1908, Barcelone, 1909, 2 vol. Le Congrès de Zaragosse tenu en 1976 compte 3 volumes, un de *ponencias* et 2 de communications, organisés en 5 sessions. Sur les biographies de Jaume I^{er}, la première importante est celle de F. SOLDEVILA, *Els grans reis del segle XII; Jaume I. Pere el Gran*, Barcelone, 1955. Dans le contexte du VIII^e Centenaire de la naissance de Jaume I^{er}, de nombreux ouvrages ont paru, parmi lesquels E. BELENGUER, *Jaume I i el seu regnat*, Lleida, 2007; A. FURIÓ, *El rei Conqueridor, Jaume I*, Valence, 2007 ou encore J. SOLER I AMIGÓ, *El rei Jaume I en Conqueridor*, Barcelone, 2007.

2. *Cortes de los antiguos reinos de Aragon y de Valencia y principado de Cataluña*, pub. par la Real Academia de la Historia, Cortes de Cataluña, Madrid, 1896, I.

3. Cf. J. MIRET I SANS, *Itinerari de Jaume I*, Barcelone, 1918: présence attestée pour une durée assez longue en 1241, 1264, 1269, 1272. Ce qui ne signifie qu'il n'ait pas fait étape à Gérone en se rendant dans le Roussillon voisin ou à Montpellier, où il était né. Quant à la présence de l'infant Pere, elle est attestée en 1265, 1267, 1271, 1272, souvent de façon assez longue.

4. «El Llibre dels Feyts», dans *Les Quatre Grans Cròniques*, éd. F. Soldevila, Barcelone, 1983.² On peut mettre en relation cette chronique avec l'itinéraire, pour ne pas dire l'itinérance princière, rédigé par J. MIRET I SANS, *Itinerari de Jaume I*, Barcelone, 1918.

5. Sur les chroniques royales, cf. J.-M. SALRACH et J.-P. RUBIES, «Entorn de la mentalitat i la ideologia del bloc de poder feudal a tracés de la historiografia medieval a les quatre grans cròniques», *Formació i expansió del feudalisme català, Actes del colloqui organitzat pel Col·legi Universitari de Girona (8-11 de gener de 1985)*; J. PORTELLA I COMAS (éd.), *Homenatge a Santiago Sobrequés i Vidal, Estudi General*, 5-6, 1985-1986, p. 467-510.

de grands espaces, s'appuyait davantage sur l'Église que sur un patriciat naissant,⁶ mais n'en demeurait pas moins intéressé par le sort de cette cité, qui connaît au XIII^e siècle, dans le sillage du siècle précédent, une forte croissance urbaine et économique.

1. SOURCES

On signalera dès l'abord que la documentation royale conservée dans les archives géronaises est peu importante: les éditions récentes, *in extenso* ou sous forme de régestes, ont pu mettre en lumière que la documentation provenant de la chancellerie du comte-roi était relativement rare: qu'il s'agisse du *Llibre Verd* dans lequel les documents du XIII^e siècle sont de l'ordre de la dizaine (13 actes, soit 3,54 % des 360 actes copiés dans ce cartulaire urbain),⁷ ou qu'il s'agisse du *Llibre Vermell* dans lequel il y a relativement plus d'actes du XII^e (2)⁸ que du XIII^e siècle (un seul!).⁹ Pour ce qui est des *Lletres reials*, elles commencent en 1293,¹⁰ sous le règne du troisième successeur du conquérant. Certes le fonds des parchemins de l'Arxiu municipal, où sont aussi conservés les grands cartulaires déjà cités, recèle quelques documents du XIII^e siècle (21 documents, dont 8 pour le règne de Jaume I^{er}, mais aucun n'émanant de la chancellerie royale comme documents originaux expédiés par cette dernière),¹¹ qui ne sont par forcément liés à la personnalité du grand roi, mais à la seule période qui englobe son long règne.¹² On reviendra plus bas sur l'intérêt de cette documentation, rare mais éclairante.

Mais si dans les fonds royaux, notamment de la chancellerie de la Couronne d'Aragon, les actes et autres privilèges portant sur la cité sont rares, il n'en demeure pas moins que ce fonds a pour principal intérêt de nous faire connaître l'*aljama* de Gérone¹³ et l'histoire financière de la *batllia*, circonscription administrative locale;¹⁴ en effet comme ville royale, Gérone dépendait des agents comtaux, *batlle* et *veguer*;¹⁵ pour ce qui ressort de l'*aljama* juive, le catalogue des actes des rois d'Aragon du XIII^e et début du XIV^e siècle, publié au début du siècle dernier par Jean Régné¹⁶ intègre aussi bien des documents provenant du fonds de parchemins conservés aux Archives de la Couronne d'Aragon que des registres matricules de ladite chancellerie lorsqu'elle commence à tenir régulièrement ses re-

6. C'est le sens de cette communication : cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, Montserrat, I, 1993, p. 150 sq.

7. *Llibre Verd de la ciutat de Girona (1144-1533)*, éd. C. Guilléré, Gérone, 2000 (col·lecció Documents de l'Arxiu municipal 1), p. 28 sq.

8. *Llibre Vermell de la ciutat de Girona (1188-1624)*, éd. G. Juliol i Alberti, Gérone, 2001 (col·lecció Documents de l'Arxiu municipal 2).

9. Il s'agit de la franchise de la leude d'en Mediona (*ibid.*, n° 3, p. 21-28).

10. *Lletres reials a la ciutat de Girona (1293-1515)*, éd. M. J. Arnall Joan, I, Gérone, 2000 (col·lecció Documents de l'Arxiu municipal 4).

11. J. VILLAR I TORRENT, *Catàleg de pergamins del fons de l'Ajuntament de Girona*, I, Gérone, 2005 (col·lecció Documents de l'Arxiu municipal 8).

12. Les parchemins conservés à l'Arxiu Municipal de Girona (= AMG) concernent aussi bien les quelques grands privilèges accordés par le monarque, que des actes provenant de particuliers, sous la forme d'actes notariés.

13. C'est un paradoxe de constater que les actes concernant la cité et son éventuel conseil soient quasiment inexistants, alors que le *coffre e tresor* que sont les *aljamas* et *collectas* juives ont engendré une documentation d'une rare abondance, pour des raisons à la fois financières et de sécurité. Cf. *infra* 4^{ème} partie consacrée au mouvement économique et social.

14. T. N. BISSON, *Fiscal Accounts of Catalonia under the early Count-Kings (1151-1213)*, Berkeley-Los Angeles-Londres, 1984, 2 vol. et F. SABATÉ I CURULL, *El territori de la Catalunya medieval. Percepció de l'espai i divisió territorial al llarg de l'Edat Mitjana*, Barcelone, 1997.

15. T. N. BISSON, *Fiscal Accounts*, cit., I, p. 173-179.

16. J. RÉGNÉ, *Catalogue des actes de Jaime I^{er}, Pedro III et Alfonso III, rois d'Aragon, concernant les juifs (1213-1291)*, Paris, 1911 (cité *infra* Régné n°).

gistes, c'est-à-dire à partir du milieu du XIII^e siècle.¹⁷ C'est ainsi que 657 actes, concernant les différentes *aljamas* de la Couronne d'Aragon, sont résumés dans cet ouvrage majeur.¹⁸ Dans le même domaine, un catalogue des documents des Juifs de Gérone a été publié voici quelques années, consacré aux documents conservés aux archives Diocésaines de Gérone.¹⁹ Une vingtaine de documents de nature locale sont ainsi inventoriés, dont un grand nombre est lié au fonds de la *Pia Almoïna*.²⁰

Dans ces conditions, quels sont les autres fonds qui nous éclairent sur l'histoire géronaise au XIII^e siècle? Restons-en pour l'heure aux archives laïques. L'autre fonds géronais majeur se trouve à l'Arxiu Historic de Girona: il s'agit de la documentation notariale.²¹ L'existence des notaires géronais du XIII^e siècle nous est connue par des sources indirectes —à travers plusieurs dizaines de milliers d'actes conservés dans d'autres archives—, il n'en demeure pas moins que contrairement à Perpignan, à Vic ou à Castelló d'Empúries,²² les résultats de leur activité, les minutiers notariaux, n'ont malheureusement pas été conservés. Le premier registre des notaires géronais est celui de Guillem Fuya et ne date que de 1311.²³ Il faut attendre la troisième décennie du XIV^e siècle pour que ce fonds s'étoffe.²⁴ Malgré tout l'activité du notariat nous est bien connue grâce aux fonds de parchemins, qui ne sont autres que des expéditions, des grosses de minutes notariales, alors rédigées. Le fonds de l'Hospital Nou, conservé à l'AHG, compte de nombreux parchemins du XIII^e siècle.²⁵

Finalement, pour connaître la croissance urbaine et la sociétés géronaise du XIII^e siècle, il faut travailler dans les deux fonds majeurs que sont les archives diocésaines et cathédrales où, comme on vient de le voir, sont conservés plusieurs dizaines de milliers de parchemins, dont un pourcentage non négligeable pour le XIII^e siècle, dans les armoires de la *Pia Almoïna* par exemple,²⁶ mais aussi dans d'autres fonds, comme ceux de la *Mitra* de Gérone.²⁷ Ces deux séries sont effectivement situées aux Archives diocésaines. Le fonds des parchemins de la *Pia Almoïna* compte par exemple pour le XIII^e siècle, qui est celui de sa fondation, plus de 2107 parchemins, contre 3883 au XIV^e siècle, seulement 1102 au XV^e siècle, mais beaucoup plus que les XVI^e et XVII^e siècles réunis (971):²⁸ il s'agit de

17. R. I. BURNS, *Society and Documentation in Crusader Valencia, Diplomatarium of the Crusader Kingdom of Valencia. The registered charters of its Conqueror, Jaume I, 1257-1276. I: Introduction*, Princeton, 1985, p. 15 sq.

18. J. RÉGNÉ, *op. cit.*, p. 1-117.

19. Cf. G. ESCRIBÀ I BONASTRE et M. P. FRAGO I PÉREZ, *Documents dels Jueus de Girona (1124-1595)*, Gérone, s. d.

20. *Ibid.*, du doc. 7 au doc. 32 (dont deux provenant d'autres fonds).

21. C. GUILLERÉ et A. PINTO, « Bilan des recherches sur le notariat géronais (XIII^e-XV^e siècles) depuis 1950 », *Documentació notarial i Arxius. Els fons notarial com a eina per a la recerca històrica, Colloque de Gérone, 5-6 octobre 2006*, Gérone, 2007, p. 35-70.

22. Sur Perpignan, cf. R. W. EMERY, *The Jews of Perpignan in the thirteenth Century, an economic study based on notarial records*, New York, 1959, p. 3-5 ; sur Vic, cf. L. CASES I LOSCOS, M. GARRABOU I PERES, *Catàleg dels Arxius Notarial de Vic*, Barcelone, 1986 (Fundació Noguera : Inventaris d'Arxius Notarial de Catalunya, 9) et sur Castelló d'Empúries, cf. A. PINTO, *Le commerce et l'artisanat dans le Nord-Est de la Catalogne à la fin du Moyen Âge (1263-1493)*, Université de Savoie, sous dir. C. Guilleré, I, Chambéry, 2002, dactyl., *passim*.

23. AHG, Notaria 5, reg. 1.

24. Cf. C. GUILLERÉ, «Les Archives de Gérone: le fonds du XIV^e siècle», *Cuadernos de Historia Económica de Cataluña*, XIX, 1979, p. 119-123.

25. Cf. N. CASTELLS I CALZADA, N. PUIGDEVALL I DIUMÉ, F. REIXACH I CABRATOSA, *L'Hospital de Santa Caterina*, Gérone, 1989.

26. Les fonds de la *Pia Almoïna* ont été séparés du fait des vicissitudes de la conservation : cf. C. GUILLERÉ, «Une institution charitable face aux malheurs du temps: la *Pia Almoïna* de Gérone (1347-1376)», *La Pobreza y la Asistencia a los pobres en la Cataluña medieval*, vol. miscelaneo de estudios y documentos, CSIC, M. RIU I RIU (dir.), 2, Barcelone, 1981-1982, p. 313-345.

27. Cf. J.-M. MARQUÈS I PLANAGUMÀ, *Pergamins de la Mitra (891-1687)*, *Arxiu Diocesà de Girona*, Gérone, 1984.

28. C. GUILLERÉ, «Une institution charitable», *cit.*, p. 317. Nous sommes conscient qu'une partie seulement de ces documents concerne la cité proprement dite, les autres documents impliquant en fait l'institution géronaise par les liens tissés, le plus souvent de dépendance, avec le monde rural.

contrats notariés portant sur l'origine géographique des biens immobiliers (urbains et ruraux), le statut des biens, comme les emphytéoses ou *establiments*, les ventes, les *capbrevacions* qui permettent à des moments particuliers de faire le point sur les tenanciers de l'institution, mais aussi l'histoire de ces biens que dessinent les documents testamentaires, codicilles, sans compter l'histoire des familles qui ont, à un moment, fait don de leur patrimoine à la *Pia Almoïna*.²⁹ Cette documentation permet de mesurer son emprise dans la cité —par le nombre de tenanciers qui dépendent de l'institution—, mais aussi dans les campagnes qui approvisionnent en céréales cette aumônerie. Il faudrait y ajouter les principaux cartulaires épiscopaux —*Cartulari de Rubricis coloratis*,³⁰ et *Cartoral dit de Carlemany, del bisbe de Girona (s. XI-XIV)*.³¹ L'autre fonds ecclésiastique est lié à la documentation issue des archives de la Cathédrale de Gérone : il s'agit du fonds de la mense canoniale qui présente les mêmes caractéristiques que celle de la mense épiscopale:³² masse importante de parchemins, pour une majorité d'entre eux d'origine notariale. On sait tout le parti que l'on peut tirer de cette documentation : dans la mesure où les terrains urbains appartenaient majoritairement à l'Eglise, une étude systématique a pu être menée entre archéologues, historiens et architectes, par la suite organisés dans le Groupe d'Etude d'Histoire urbaine de Gérone (GEHU), pour une meilleure connaissance de l'évolution urbaine de la cité au Moyen Age, depuis la période carolingienne jusqu'à la fin du Moyen Age.³³ Au fil de ces actes notariés, c'est à la fois une géographie physique et sociale de la cité qui se dessine ainsi.

Au bout du compte, la documentation archivistique de Gérone au XIII^e siècle est patente et nous ouvre sa richesse pour une interprétation personnelle de cette cité à l'étude de laquelle j'ai consacré une grande partie de ma carrière d'enseignant du second degré et d'universitaire.³⁴

2. LE CONTEXTE POLITIQUE

Malgré de nombreuses études, et tout particulièrement une réflexion très riche sur les origines du consulat dans les villes catalanes, on reste sur notre faim en ce qui concerne les débuts de l'émancipation urbaine à Gérone.³⁵ À verser au dossier de ce processus, les premiers privilèges politiques en faveur de la cité : ils sont à porter au crédit des prédécesseurs de Jaume I^{er},³⁶ alors que l'acte fondateur de

29. Les inventaires de la *Pia Almoïna* du XVIII^e siècle présentent des critères à la fois géographique (les tiroirs de l'armoire de la *Pia Almoïna* contiennent les parchemins de chacune des paroisses où l'institution possède des biens) et thématiques : sont regroupés par exemple, les emphytéoses, renonciations, possessions, réductions, capbrevacions, donations, héritages, fondations de chapelles, compromis, privilèges royaux, concessions royales, anniversaires, définitions, révocations, procurations, quittances, testaments, codicilles, etc. dans un même calaix (cf. par exemple ADG, *Pia Almoïna*, Gérone, 6).

30. Publié par J.-M^e MARQUÈS, Barcelone, 1981.

31. Publié par J.-M^e MARQUÈS, Barcelone, 1993, 2 vol. (Fundació Noguera: coll. Diplomataris, 1 et 2) : ADG, CC, document n^o. Il faudrait y ajouter les travaux de R. MARTÍ, *Collecció diplomàtica de la Seu de Girona (817-1100)*, Barcelone, 1997 (Fundació Noguera : coll. Diplomataris, 13).

32. Ce fonds plus riche encore que celui des ADG n'a malheureusement pas conservé le classement ancien. Mais les parchemins ont été reclassés chronologiquement et non plus par *pabordies*.

33. Le premier fascicule, paru en 1993, a été réalisé par J. CANAL I ROQUETA, E. CANAL I DE DIEGO, J. M^e NOLLA I BRUFAU ET J. SAGRERA I ARADILLA, *Els Jueus i la ciutat de Girona*, Gérone, s.d.

34. J'ai soutenu ma thèse en 1990, après un détachement de trois ans auprès de la Casa de Velázquez ; la publication en a été réalisée après traduction en catalan en 1993-1994 par l'abbaye de Montserrat.

35. J.-M^e FONT I RIU, *Orígenes del règimen municipal de Catalunya*, Madrid, 1945 (après publication dans *l'Anuario de Historia del Derecho español*, XVI-XVII). Voir aussi, A. SANTAMARÍA, « Los Condes municipales de la Corona de Aragón mediado el siglo XIII », *Anuario de Historia del Derecho Español*, 51, 1981, p. 264-293.

36. Alfons I^{er} en particulier : cf. *Llibre Verd*, n^o 1 et 2 et *Llibre Vermell*, n^o 2.

la vie municipale est le fait de son successeur.³⁷ Tout se passe comme si Gérone avait été négligée par Jaume I^{er} au profit de Barcelone, qui reçoit au milieu du XIII^e siècle les instruments de son autonomie politique.³⁸ En effet, un premier document de 1222, copié dans le *Llibre Vermell* de Gérone, porte sur le tarif de la leude d'en Mediona, partagée entre le roi et un certain Guillem de Mediona.³⁹ Dix ans plus tard, le roi affranchit les citoyens de Gérone pour les nombreux et admirables services qu'ils lui ont rendus —notamment pour la prise de l'île de Majorque et dans cadre de la préparation de la conquête du royaume de Valence—, du paiement de la leude, péage, portage et autres usages dans l'ensemble de ses royaumes, terres et dominations.⁴⁰ Voilà les seuls documents issus des archives de la royauté accordés par le monarque à la cité. Les conséquences de cette franchise n'en sont pas moins essentielles à souligner, car elles ont permis aux marchands et artisans locaux d'exporter dans les terres royales leur production. On le verra plus bas, c'est un formidable accélérateur de croissance, que les successeurs du Conquérant ne se feront pas faute d'utiliser pour stimuler le développement économique, quitte à rechercher des financements sous d'autres formes.⁴¹ La cité, de son côté, saura utiliser ce levier à plusieurs reprises, notamment pour rebondir économiquement au lendemain du siège de 1285.⁴²

Du point de vue de l'histoire politique, la moisson est donc bien légère : comme on l'a dit plus haut, les premiers linéaments d'une fugace autonomie politique datent du règne de ses prédécesseurs : deux actes majeurs d'Alfons I^{er} le Chaste libèrent les habitants de Gérone en 1190 de l'*intestia*⁴³ —à savoir, la liberté de tester—, et en 1194 de l'*eixorquia*.⁴⁴ Ces deux éléments apparaissent partout ailleurs comme les premières libertés personnelles accordées aux habitants des villes, comme à Aoste où des franchises du même type sont concédées en 1191 aux Valdotains⁴⁵ ou à Chambéry où le comte de Savoie dote sa future capitale des franchises en 1232.⁴⁶ Mais il ne s'agit que de franchises qui certes font des habitants de Gérone des hommes libres, contrairement aux *remences* des campagnes environnantes qui restent soumis à ces deux mauvais usages parmi d'autres,⁴⁷ et non de privilèges politiques. On sait indirectement que des changements politiques, peut-être liés à ces libertés personnelles, se font jour dans la dernière décennie du XI^e siècle : un document de Cervera fait en effet allusion à l'existence d'une confrérie qui se serait manifestée comme à Gérone.⁴⁸ L'organisation des habitants en confrérie peut

37. *Llibre Verd*, document n° 8, sous le règne de Pere III.

38. Cf. C. BATLLE I GALLART, *La crisis social y económica de Barcelona a mediados del siglo xv*, I, Barcelone, 1973, p. 33 sq.

39. Sur les péages et autres leudes, cf. M. GUAL CAMARENA, *Vocabulario del comercio medieval*, Tarragone, 1968 et J.-M^a MADURELL MARIMON, « La lezda de Girona (contribución a su estudio) », *Anales del Instituto de Estudios Gerundenses* (= AIEG), XIX, 1968-9, p. 65-106.

40. *Llibre Verd*, document n° 5.

41. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 179 sq.

42. *Ibid.*, p. 187 sq.

43. *Llibre Verd*, document n° 2. Sur les *mals usos*, cf. E. HINOJOSA, *El régimen señorial y la cuestión agraria en Cataluña durante la Edad Media*, Madrid, 1905, p. 95 sq.

44. *Llibre Vermell*, document n° 2. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 147 sq. et 175. Plus généralement sur les franchises catalanes, cf. J. M. FONT I RIUS, *Cartas de población y franquicia de Cataluña*, Barcelone, 1969-1983, 3 vol.

45. *Liberté et Libertés. VIII^e Centenaire de la Charte des franchises d'Aoste, Actes du colloque international d'Aoste, 20-21 sept. 1991*, Aoste, 1993.

46. Archives Départementales de la Savoie, AA, 33, Livre Verd de la ville de Chambéry, f° 1 sq. dont le commentaire est en partie réalisé par R. MARIOTTE-LÖBER, *Ville et seigneurie. Les chartes de franchises des comtes de Savoie, fin XII^e siècle - 1343*, Annecy, 1973, p. 122-123.

47. Cf. J.-M^a PONS GURI, « Relació jurídica de la remença i els mals usos a les terres gironines (segle XII-XV) », *Recull d'estudis d'història jurídica catalana* (Fundació Noguera, Textos i documents; 22), Barcelone, 1988, p. 323-338 ; pour replacer dans le contexte général ces mauvais usages : P. FREEDMAN, *The origins of Peasant Servitude*, Cambridge, 1991, p. 17 sq.

48. A. DURAN I SANPERE, *El Llibre de Cervera*, Barcelone, 1977, p. 272-275.

apparaître comme une forme de mouvement d'émancipation. Elle se fait jour parfois contre les autorités locales, et précisément en cette fin du XII^e siècle où l'évêque joue encore un rôle important à Gérone,⁴⁹ qui apparaît certes comme une cité de juridiction royale, mais surtout comme «cap de bisbat». ⁵⁰ Comme ailleurs à la même époque, on peut imaginer que l'évêque est peu enclin à partager le pouvoir avec une *universitas* qui se sent pousser des ailes après l'obtention des premières libertés, qui, je le répète, sont des libertés personnelles. Toujours à verser au dossier, le privilège dit d'en Proensal, mais qui date du règne du successeur de Jaume I^{er}, Pere II el Gran, accordé en plein conflit avec le royaume de France en janvier 1284.⁵¹ Là se trouvent les premiers privilèges politiques de la cité : autour de l'exécutif urbain, de sa fiscalité, locale et royale, et de toute une série de droits de natures variées.⁵² Mais entre les années 1230 et la fin du règne, on observe un grand silence, qui semble suggérer que la cité est loin de profiter d'une grande autonomie;⁵³ car tout de même, si un privilège politique de l'importance de ceux accordés aux Barcelonais du milieu du XIII^e siècle à la fin du règne de Jaume I^{er} (1249, 1258, 1260, 1265, 1274)⁵⁴ ou aux autres grandes cités de la Couronne d'Aragon (Tàrrrega⁵⁵ en 1242, Lérida⁵⁶ en 1264, Valence⁵⁷ en 1266, Perpignan⁵⁸ en 1273, ou encore Majorque⁵⁹ de 1256 à 1273), l'avait été aux Géronais, les principaux cartulaires —ecclésiastiques ou municipaux— l'auraient mentionné.⁶⁰ Au lieu de cela, deux documents, dont un octroyé par l'infant Pere en 1271, portent sur des garanties à accorder aux marchands-drapiers de la ville et sur la durée de quarante ans nécessaire pour considérer un bien comme personnel.⁶¹ Nous replacerons plus bas ces documents dans leur contexte.

Finalement, l'impression qui domine est celle d'une cité dont le pouvoir est partagé entre le roi, par l'intermédiaire de ses agents,⁶² *veguer* et *batlle*, et l'évêque, qui reste puissant et refuse de le partager avec une quelconque *universitas*. N'oublions pas que les évêques de la période appartiennent à la petite et moyenne noblesse catalane, comme les Creixell, les Rocabertí,⁶³ etc. Gérone est donc au cours du XIII^e siècle une cité dont le devenir dépend davantage du bon vouloir des agents du roi, que de la prise en main par ses propres citoyens.

49. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 147-151.

50. Expression utilisée par les jurats au début du XIV^e siècle, à laquelle ils accolent celle de « clau del regne ».

51. *Llibre Verd*, document n° 8.

52. Au total, 17 articles : commentaire par C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 152-156.

53. Pour le contexte général, cf. C. GUILLERÉ, « Le contrôle du gouvernement urbain dans la Couronne d'Aragon (milieu XIII^e siècle-1479) », *Las sociedades urbanas en la España medieval, Estella 15-20 juillet 2002*, Pampelune, 2003, p. 353-407.

54. Cf. J. M. FONT I RIUS, « Valencia i Barcelona en los orígenes del su régimen municipal », *Escritos jurídicos en homenaje al profesor Santa Cruz Teijeiro*, Valence, 1974, p. 291-316.

55. Sur Tàrrrega en particulier, cf. J. M. FONT I RIUS, *Cartas de población*, cit., 1983, p. 61 et surtout M. TURULL RUBINAT et Jaume RIBALTA HARO, « "De voluntate universitatis". La formació i l'expressió de la voluntat del municipi (Tàrrrega, 1214-1520) », *Anuario de estudios medievales*, 21, 1991, p. 153.

56. Sur Lleida, cf. F. SABATÉ I CURULL, *Història de Lleida, Alta edat mitjana*, Lérida, 2003 : première mention du consulat en 1197. Cf. aussi J. M. FONT I RIUS, *Cartas de población*, cit., 1983, p. 305 et surtout R. GRAS I D'ESTEVAS, *La Paheria de Lérida. Organización municipal 1149-1407*, Lérida, 1911, *passim*.

57. J. MARTÍNEZ ORTIZ, « Consideración sobre el municipio valenciano en los siglos XIII y XIV », *VII Congreso de Historia de la Corona de Aragón*, III, Barcelone, 1962, *passim*.

58. Sur Perpignan, cf. Ph. DAILEADER, *True Citizen. Violence, Memory and Identity in Medieval Perpignan*, Leiden-Boston-Cologne, 2000 (coll. The Medieval Mediterranean -25).

59. Cf. A. SANTAMARÍA, « El municipio en el Reino de Mallorca », *Estudis Baleàrics*, v, n° 31, 1988, p. 5-36.

60. Cf. *supra* notes 52 et 53.

61. *Llibre Verd*, documents n° 6 et 7.

62. T. N. BISSON, *Fiscal Accounts*, cit., I, p. 125-128.

63. C. GUILLERÉ, « Les visites pastorales en Tarraconaise à la fin du Moyen-Age (XIV^e-XV^e s.). L'exemple du diocèse de Gérone », *Mélanges de la Casa Velázquez*, XIX/1 et 2, 1983, p. 125-167 et 1 carte.

En effet dans le cadre de la réorganisation administrative et financière de ses Etats, les princes, notamment Ramon Berenguer V et Alfons I^{er} ont fait de Gérone le centre d'une *batllia* pour la gestion de leurs intérêts domaniaux et celui d'une *veguerie*, pour la défense des habitants et du territoire.⁶⁴ La remarquable documentation mise à jour par T. N. Bisson permet notamment de reconstituer les grandes étapes de la réforme financière de la royauté, qui fait de cette dernière, avec la monarchie Plantagenêt,⁶⁵ une des premières à promouvoir une meilleure gestion de ses domaines et à faire contrôler les comptes de ses officiers subalternes à Barcelone. La comptabilité publique catalane naît donc dans la seconde moitié du XII^e siècle.⁶⁶ Là encore, les premiers *batlles*, représentants choisis et révocables par le roi, jouent un rôle important à Gérone dans les années 1160. Bernat Bou se targue d'avoir doublé les revenus royaux en quelques années.⁶⁷ Ces revenus portaient sur les moulins du Mercadal,⁶⁸ sur les péages,⁶⁹ dont on a vu qu'ils sont levés encore sur les habitants de la ville jusqu'aux années 1230 et qui sont équivalents à ceux de Barcelone en 1162,⁷⁰ et ce, malgré le partage de ces droits avec les seigneurs locaux, comme les Gironella et les Sobreporta,⁷¹ ou encore très vite, à cause de dons perpétuels, comme ceux accordés en 1188 et levés sur les moulins du Mercadal, à l'hôpital des lépreux, situé vers le nord du bourg Sant Pere de Galligants.⁷² A la fin du siècle, les revenus de la *batllia* de Gérone ont fondu comme neige au soleil, et le roi est loin de vivre du sien, c'est-à-dire de son domaine.⁷³ D'où la levée du *bovatge*, pour financer la politique méridionale de Pere I^{er}, dont la cité s'affranchira au tout début du XIV^e siècle.⁷⁴ Il n'en demeure pas moins que c'est dans ce milieu des agents princiers que se recrutent très vite les élites urbaines : plus parmi les *batlles*, dont l'origine est plus souvent locale, comme à la fin du règne de Pere I^{er}, un certain Bernat Sant-Martí, connu comme officiant à Gérone en 1204-1205.⁷⁵ L'origine des *veguers* est, en général, en tout cas au XIII^e siècle et au

64. M^a-M. COSTA I PARETAS, « Assaig cartogràfic sobre la Catalunya de Jaume I », *X CHCA, Comunicaciones* 3, 4, 5, *Jaime I y su Epoca, Zaragoza*, 1976, Zaragoza, s. d., p. 363-483 (2 cartes). Cf. Aussi FL. SABATÉ I CURULL, *El territori de la Catalunya medieval*, cit.

65. B. LYON et A. VERHULST, *Medieval Finance. A Comparison of Financial Institutions in Northwestern Europe*, Providence, 1967, *passim*.

66. T. N. BISSON, *Fiscal Accounts*, cit., I, p. 23 sq. Naissance liée aux initiatives de Ramon Berenguer IV à la fin du son règne.

67. *Ibid.*, I, p. 74-77.

68. L. TO FIGUERAS, « La seigneurie dans une ville médiévale : le développement de l'emphytéose à Gérone au XII^e siècle », *Histoire et archéologie des terres catalanes au Moyen Age*, dir. Ph. Sénac, Perpignan, 1995, p. 248.

69. Cf. M. GUAL CAMARENA, *Vocabulario del comercio*, cit., *passim*. Cf. aussi les premiers comptes du *batlle general* de Catalogne à la fin du XIII^e siècle (ACA, Reial Patrimoni, reg. 966, f^o 135 sq. Ce registre est le premier de la série des comptes du *batlle general* de Catalogne).

70. T. N. BISSON, *Fiscal Accounts*, cit., I, p. 166-168.

71. Sur les Gironella, cf. T. N. BISSON, *Fiscal Accounts*, cit., I, p. 173 et sur les Sobreporta, *ibid.* Cf. aussi J. et E. CANAL et alii, *El sector Nord*, cit., p. 11, 17 (Gironella) et p. 58-62 (Sobreporta).

72. *Llibre Vermell*, n^o 1. Les comptes de la *Batllia General* de Catalogne, qui intègrent ceux de la *batllia* de Gérone, font référence, dès la fin du XIII^e siècle, à ce versement annuel, et à partir des séries du XIV^e siècle cette assignation est très intéressante dans l'optique de l'histoire des prix, puisque très vite, les *x migeres* sont données par la royauté en équivalent argent, au cours du prix du grain année après année.

73. La royauté aragonaise ne vit plus du sien, contrairement à d'autres principautés ou royautés de même taille, dès le règne de Jaume I^{er} : Cf. T. N. BISSON, « Las finanzas del joven Jaime I (1213-1228) », *Jaime I y su época, X CHCA, comunicaciones 1 et 2*, Zaragoza, 1980, p. 161-208 ; la situation est on ne peut plus claire au début du siècle suivant : cf. C. GUILLERÉ, « Les finances de la Couronne d'Aragon au début du XIV^e siècle (1300-1310) », *Estudios sobre renta, fiscalidad y finanzas en la Cataluña bajomedieval*, M. SÁNCHEZ MARTÍNEZ (éd.), col. Anuario de Estudios Medievales, Anejo, 27, Barcelone, 1993, p. 487-507.

74. Phénomène récurrent dans toutes les cités et villes importantes de Catalogne, observé en 1300 (Cf. *Llibre Verd de Vilafranca*, document n^o 16, J. Vallès, J. Vidal, M^a-C. Col, J.-M^a Bosch (éd.), II, Barcelone, 1992, p. 887-899).

75. Il pourrait s'agir d'un personnage important d'un des lignages majeurs de la cité dans la première moitié du XIV^e siècle (C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 87-88 et II, p. 259-260 et 446-447).

début du ^{xiv}^e siècle, liée à la petite noblesse étrangère au diocèse.⁷⁶ Lorsqu'en 1284, la royauté accorde à la cité les privilèges politiques majeurs, elle est affaiblie et surtout a perdu localement l'appui financier qui avait fait sa force au début de la première confédération.⁷⁷ Qu'en est-il dans ce contexte de la croissance de la ville au ^{xiii}^e siècle?

3. LA CROISSANCE DE LA VILLE SOUS LE RÈGNE DE JAUME I^{er}

Une série de faits montrent que la cité épiscopale qui est aussi en partie de juridiction royale profite du mouvement général du temps:⁷⁸ la croissance de la ville, déjà amorcée au siècle précédent, se traduit par la création de nouveaux quartiers autour des murailles anciennes; mais il est difficile de se prononcer en l'absence de toute documentation fiscale, sinon purement démographique, sur le chiffre de la population géronaise au ^{xiii}^e siècle.⁷⁹ De part et d'autre du ^{xiii}^e siècle, la croissance de l'espace urbain est attestée grâce à un type d'acte, qui n'est pas propre à Gérone, mais qui y a été utilisé à grande échelle:⁸⁰ l'emphytéose. Connue dès l'époque romaine, oubliée un temps, elle réapparaît au tournant des ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles avec la renaissance du droit romain dans les pays catalans et apporte une réelle souplesse au système des tenures héréditaires, sans compter, comme l'ont bien montré J. M. Pons Guri⁸¹ et L. To,⁸² la mise en place d'une forme de sous-acensement qui permettait aux seigneurs de la terre — en l'occurrence les seigneurs ecclésiastiques — de s'appuyer sur des intermédiaires, véritables lotisseurs, qui allaient former l'élite du pouvoir urbain.⁸³ Tant et si bien que l'emphytéose va devenir le contrat favori des promoteurs immobiliers,⁸⁴ travaillant pour les propriétaires de la terre, à la campagne, mais surtout en ville. A ce contrat important, il faut ajouter la documentation courante faite de ventes de biens, terres, maisons, d'échanges, de droits portant sur ces biens immobiliers,⁸⁵ etc.

Par la méthode régressive ensuite, notamment grâce aux renseignements toponymiques extraits des documents notariaux et aux contrats d'emphytéose conservés dans les Archives de la *Pia Almoïna*, j'avais ainsi pu reconstituer, en aval du ^{xiii}^e siècle, les étapes de la croissance urbaine des années 1320 au milieu du ^{xiv}^e siècle pour montrer les trois axes de croissance de la ville:⁸⁶ d'une part vers le

76. *Ibid.*, I, p. 132-133 (liste des *veguers*) et p. 133-134 (liste des *batlles*).

77. Notion développée par T. N. BISSON, « Prelude to Power : Kingship and Constitution in the Realms of Aragon, 1175-1250 », dans *The Worlds of Alfonso the Learned and James the Conqueror. Intellect and Force in the Middle Ages*, éd. R. I. Burns, Princeton, 1985, p. 32 sq.

78. Contexte général présenté par J. DUPÂQUIER et J.-P. BARDET (dir.), *Histoire des populations de l'Europe. 1. Des origines aux prémices de la révolution démographique*, Paris, 1997, p. 188 sq.

79. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle xiv*, cit., I p. 426 sq. et II, p. 51 sq.

80. Cf. E. HUBERT, *Espace urbain et habitat à Rome du ^x^e siècle à la fin du ^{xiii}^e siècle*, Rome, 1990 (Collection de l'Ecole française de Rome - 135), p. 131 sq.

81. J. M. PONS GURI, « Entre l'emfiteusi i el feudalisme », dans *Formació i expansió del feudalisme català*, cit., p. 411-418, et E. SERRA, « Notes sobre el origen del emfiteusi a Catalunya », *Estudis d'història agrària*, 7, 1987, p. 127-138.

82. L. TO FIGUERAS, « La seigneurie dans une ville médiévale », cit., p. 248.

83. Sur ce profil, cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle xiv*, cit. I, p. 445 sq.

84. Premiers documents datent du ^{xii}^e siècle, plus nombreux au ^{xiii}^e, et encore plus au ^{xiv}^e siècle. Sur les premières mentions, cf. E. HUBERT, *Espace urbain*, cit., p. 127 sq. (Rome), J. AINAUD, P. BANKS, X. BARRAL, C. BATLLE, G. FELIU, M. RIU et J. M. SALRACH, *La formació de la Barcelona medieval*, dans *Història de Barcelona*, 2, J. Sobrequès i Callicó (dir.), Barcelone, 1992, *passim*.

85. Autant de documents qui permettent d'étudier le marché de l'immobilier à Gérone, cf. la méthodologie mise en œuvre par C. GUILLERÉ, *Girona al segle xiv*, cit., I, p. 464-484. À comparer avec modestie à celui de Rome décrit par E. HUBERT, *Espace urbain*, cit., p. 331 sq.

86. *Ibid.*, I, p. 442 sq. Cf. aussi J. et E. CANAL, J. M. NOLLA I BRUFAU, J. SAGRERA I ARADILLA, *La ciutat de Girona en la 1a meitat del segle xiv*, 3, Gérone, s. d.

sud avec la *Vilanova* et les nombreux lotissements —il s'agit là de la croissance la plus importante—, d'autre part, entre le quartier de Sant Feliu et le bourg Sant Pere de Galligants —parallèlement à l'intégration du bourg Sant Pere de Galligants à la cité—,⁸⁷ enfin sur la rive gauche de l'Onyar, au Mercadal.⁸⁸

À qui appartient le sol à Gérone au début du XIII^e siècle et quelle est la configuration de la cité —on parlerait aujourd'hui de paysage urbain?⁸⁹ La forte croissance du XIV^e siècle dans les trois directions ci-dessus évoquées signifie que la première croissance, celle d'avant le siège de 1285, donc sous le règne de Jaume I^{er} et de ses prédécesseurs, avait pour direction la partie nord de la Cité et les rives de l'Onyar.

Gérone est en effet restée longtemps enfermée dans les murailles antiques,⁹⁰ quelque peu modifiées à l'époque carolingienne notamment pour défendre la Seu.⁹¹ Traversée du nord au sud par la via Augusta, la cité a la forme d'un triangle isocèle dont la pointe orientale est représentée par la Torre Gironella et qui englobe un espace d'environ 10 hectares.⁹² A l'intérieur de ces murs protecteurs, la cathédrale, quelques pâtés de maisons, dont on retrouve l'ordonnancement ancien, les rues se coupant à angle droit, ainsi que depuis le X^e siècle, le *Call* juif, sur la flanc occidental de la muraille, et de part et d'autre de la *carrer* de la Força. En revanche, les églises de Sant Martí et de Sant Feliu sont hors les murs.⁹³ Le monastère de Sant Pere de Galligants, fondé au X^e siècle, occupe l'espace proche du cimetière et de structures funéraires entourant l'actuelle église de Sant Nicolau.⁹⁴

Avant d'étudier les caractéristiques de la croissance urbaine de Gérone, il faut à grands traits présenter le paysage urbain tel qu'il se dessine à la fin du XII^e siècle et au début du suivant.⁹⁵ Les travaux récents ont mis en évidence deux éléments fondamentaux : d'une part, une densification du tissu urbain à l'intérieur des murailles⁹⁶ —ces dernières étant légèrement modifiées pendant le XIII^e siècle,⁹⁷ dans la partie nord et ouest—, de l'autre la création de nouveaux noyaux de peuplement qui se développent hors les murs autour d'églises, chapelles, abbayes et cimetières, mais aussi de moulins, plus particulièrement en direction du nord,⁹⁸ moins largement vers le sud et sur la rive gauche de l'Onyar.⁹⁹

87. Dont la juridiction devient royale à partir de la fin des années 1330. Cf. J. CALZADA I OLIVERAS, *Sant Pere de Galligants. La Història i el Monument*, Gérone, 1983.

88. Sur le Mercadal, cf. J. et E. CANAL, J. M^a NOLLA, « El monar reial del Mercadal a Girona », *AIEG*, XXXV, 1995, p. 55-68.

89. Cf. *Le paysage urbain au Moyen Age, Actes du X^e Congrès des Historiens médiévistes de l'enseignement public supérieur*, Lyon, 1980, Lyon 1981, *passim*.

90. Cf. J. et E. CANAL, J. M^a NOLLA, J. SAGRERA, *El sector Nord de la ciutat de Girona. De l'inici al segle XIV*, 4, Gérone, s.d., p. 16 et 30 sq.

91. *Ibid.*, p. 36.

92. Superficie voisine à quelques hectares près de celles de villes du royaume de France à la même époque, comme Grenoble, Saintes, Périgueux, Clermont, Angoulême ou Poitiers : cf. J. DUBOIS, « La croissance urbaine », dans *Histoire de la population française. 1. Des origines à la Renaissance*, J. Dupâquier (dir.), Paris, 1988, p. 274.

93. La première se trouve dans la partie sud de la ville, la seconde dans la partie nord. Ces deux quartiers furent protégés par des murailles dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

94. J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 70 sq.

95. *Ibid.*

96. Phénomène que l'on observe un peu partout dans le processus de développement urbain médiéval ou des périodes suivantes.

97. J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 95.

98. Espace inscrit entre les remparts nord de la cité et la riera Galligants ainsi qu'au nord-ouest l'Onyar.

99. Espace situé à l'ouest de l'église Sant Feliu englobant les actuelles rues des Calderers et de la Barca, les places de Sant Feliu, del Pou et de la Barca.

La colonne vertébrale de la cité et de ces différents bourgs reste la Via Augusta,¹⁰⁰ même si l'on note un certain infléchissement de la *carrer* de la Força, vers les Ballesteries, plus à l'Ouest.¹⁰¹ Une documentation abondante, extraite des grands cartulaires et fonds de parchemins des Archives Diocésaines et de la Cathédrale,¹⁰² permet de dater avec une certaine précision ces deux phénomènes, densification et création de nouveaux lotissements. D'un point de vue général, il faut rappeler que c'est sous le règne de Borrell II qu'est accordé en 992 à l'abbé de Sant Pere de Galligants la juridiction sur tout le bourg Sant Pere.¹⁰³ En 1171 Alfons I^{er} confirme au monastère bénédictin la donation comtale de *totum burgum qui dicitur et est Sancti Petri*.¹⁰⁴ Par ailleurs ce même roi, comme on l'a vu plus haut, lorsqu'il affranchit les habitants de Gérone des mauvais usages (*intestia et eixorquia*),¹⁰⁵ fait exception pour ceux du bourg Sant Pere.¹⁰⁶ La juridiction est une chose, la seigneurie foncière en est une autre. Dans ce contexte, les possessions comtales sont très limitées. L'alleu dit comtal, situé presque en face du cloître de la cathédrale et sur lequel sont construits les bains, ainsi que les terres —autrement appelés *arenys* de l'Onyar et du Galligants— relèvent de la royauté.¹⁰⁷ En revanche, l'essentiel de l'espace —probablement les limites nord de la cité de Gérone— situé entre les murailles et le Galligants, ainsi que la partie nord-est du bourg Sant Pere, autour de l'église de Santa Eulalia Sacosta, appartient à la Seu.¹⁰⁸ elle est en fait partagée entre la mense épiscopale et certaines *pabordies* canoniales.¹⁰⁹ On parle en effet pour ce grand triangle de terre (un de plus) sis entre le Galligants, les murailles et l'*areny* de l'Onyar, de l'alleu de Santa Maria,¹¹⁰ qui est aussi appelé bourg Sant Feliu.¹¹¹ La collégiale, liée à la règle d'Aix (les mythes carolingiens reviennent vite à la surface à Gérone),¹¹² a pu au cours des siècles développer une modeste seigneurie sur le foncier qui se trouve autour de l'église et de son cloître, du côté de la *pujada* plus tard appelée *del rei Martí* et autour de la place de Sant Feliu.¹¹³ Cette zone précisément est protégée par une muraille qui date du Bas-Empire et a été probablement consolidée sous les Carolingiens.¹¹⁴

100. Sur la Via Augusta, cf. P. HERRMANN, *Itinéraires des voies romaines de l'Antiquité au Moyen Age*, Paris, 2007, p. 87-93 ; voir aussi C. RICO, *Pyrénées romaines. Essai sur un pays de frontière (III^e siècle av. J.-C. - IV^e siècle ap. J.-C.)*, Madrid, 1997 (Bibliothèque de la Casa de Velázquez; 14), p. 200 sq. et J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 13-16.

101. *Ibid.*

102. Cf. *supra* partie consacrée aux sources, notes 27 et 32.

103. J. CALZADA I OLIVERAS, *Sant Pere de Galligants*, cit., p. 39.

104. *Ibid.*, p. 50.

105. Cf. *supra* notes 44 à 48.

106. Cf. *Llibre Verd*, document n° 2, précise les limites de l'exemption de l'*intestia* « infra fontem de Pedroto et sanctum Danielem ... » ; tout comme *Llibre Vermell*, document n° 2, dans lequel le roi Alfons I^{er} exempte d'*exorquia* « tam viros quam mulieres, qui infra predictorum locorum spacia, videlicet in alodium Sancti Petri de Gallicantu, morantur. »

107. La seigneurie foncière royale, appelée aussi alleu comtal, porte sur une superficie relativement faible dans la cité, située près des rives de l'Onyar, ainsi qu'au Mercadal : le roi Jaume II la vendit aux citoyens géronais fortunés au début du XIV^e siècle (cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 124).

108. C'est ce qui ressort des différents *capbreus*, plus tardifs, conservés aussi bien à l'ADG qu'à l'ACG.

109. Les *pabordies* de la Seu qui ont la gestion du temporel de la cité sont celles de Décembre, ainsi que la *Sacristia Segona* dont les documents sont conservés aux Archives de la Cathédrale de Gérone, alors que ceux de la *pabordia* de juin de Sant Feliu le sont aux Archives diocésaines.

110. L'alleu de la Seu est inscrit dans l'espace qui se trouve précisément entre les murailles romaines et le Galligants dans la partie la plus à l'est de cet espace.

111. Situé plus à l'ouest de l'alleu de la Seu.

112. Sur l'empreinte carolingienne et plus particulière de Charlemagne à Gérone, cf. J. VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, Madrid, 1850, XII, p. 133-135 et 139-141 (= V. L.) et J. COULET, *Etude sur l'office de Gironne en l'honneur de Saint-Charlemagne*, Montpellier, 1907.

113. J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 88.

114. Cf. *supra* note 93.

En revanche, la partie nord de la muraille a été consolidée (dans la zone qui correspond aujourd'hui au *Passeig Arqueològic*) et a ainsi permis de gagner un espace non négligeable sur lequel a pu être construit par la suite le cloître trapézoïdal de la Seu.¹¹⁵ D'un point de vue défensif, le rentrant qui caractérisait la muraille antique a pu être corrigé et la forme triangulaire de la cité ainsi établie.¹¹⁶ La croissance de la cité s'est développée en fait en plusieurs phases : quatre au total, deux avant le XIII^e siècle, que nous rappellerons très rapidement, la troisième datant du XIII^e siècle qui nous intéresse ici, et la quatrième à partir des années 1310-1320 jusqu'aux lendemains de la Grande Peste.¹¹⁷ Sur la période avant le XIII^e siècle, l'équipe très active autour de Josep et Eduard Canal, de Josep Nolla et de Jordi Sagrera, a réalisé un travail passionnant sur le processus d'urbanisation.¹¹⁸ Ils se sont joués avec une grande dextérité de la localisation souvent périlleuse des parcelles citées dans la documentation, ou des lieux-dits et ont ainsi proposé une périodisation du développement urbain de la cité en deux temps avant le XIII^e siècle : tout d'abord entre 1090 et 1130. Ils considèrent cette période, bien documentée, comme un moment de forte expansion de la cité dans la partie nord entre les murailles de la Força Vella et le Galligants. Le foncier appartient alors en majorité à la Seu¹¹⁹ —les documents situent les terrains ou les maisons dans l'*alodio Sancte Marie, in honore episcopali*—,¹²⁰ mais géographiquement il est situé dans le bourg Sant Feliu.¹²¹ Autour de quelques artisans, notamment liés aux métiers du fer,¹²² se réalise une nouvelle urbanisation entre Sobreporta et la *riera* Galligants. Il ne faut pas imaginer cependant que tout cet espace se soit construit au cours de ces quarante années. Mais la proximité de l'eau et la présence d'une voie de communication importante expliquent que le premier développement urbain, hors les murs, se fasse vers le nord. On voit aussi sur les plans présentés par cette équipe de chercheurs que d'une génération à une autre, notamment à la fin du XI^e siècle, l'espace occupé par une maison est ensuite souvent fractionné en deux.¹²³ Notons aussi qu'au cours de cette période la construction de cet alleu fait intervenir des clercs et des laïcs, comme feudataires de la Seu,¹²⁴ parmi lesquels on peut mettre en exergue certains noms dont les descendants furent appelés à jouer un rôle politique éminent dans la cité : un certain Guillem Renall,¹²⁵ Joan Sitjar¹²⁶ et la famille Fàbregues,¹²⁷ cités à plusieurs reprises. Mais il est difficile de remonter aussi haut l'ensemble des généalogies lignagères géro-

115. E. JUNYENT, *La Catalogne romane*, La Pierre-qui-Vire, II, 1970², p. 89 sq.

116. Forme triangulaire que l'on retrouve aussi à Tarragone, pour comparer avec une cité (archi)épiscopale, mais aussi à Cervera.

117. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, I, p. 430.

118. Citée *supra* notes 86, 88 et 90.

119. On peut estimer à plus de 80 % le pourcentage de la seigneurie foncière de l'évêché géronais (entre la *Mitra* et les *pabordies* du chapitre cathédral).

120. ADG, CC, document n° 127.

121. Distinction bien établie par J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 68-69.

122. Tradition qui se maintient encore au XIV^e siècle et que l'on peut étudier grâce à la documentation fiscale (*fogatges* et *tailles* municipales) : sur ces sources, cf. C. GUILLERÉ, « Les sources financières et fiscales de Gérone à la fin du Moyen Age », D. MENJOT et M. SÁNCHEZ MARTÍNEZ (dir.), *La Fiscalité des villes médiévales au Moyen Age (France méridionale, Catalogne et Castille)*, 1. *Les sources*, Toulouse, 1996, p. 45-56.

123. Cf. J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 82-83. On retrouve aussi bien au XIII^e qu'au XIV^e siècle ce type de pratique qui relève en fait de la densification du tissu urbain, et surtout de la population.

124. *Ibid.*, p. 63 sq.

125. Sur les Renall, cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, I, 482 et II, p. 275-276 et 429-430.

126. ADG, CC, document n° 282 : « ... In alodio Sancte Marie, in loco qui dicitur Cigar. » Les liens étroits entre le lignage des Sitjar et le bourg Sant Feliu sont donc attestés très tôt.

127. ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaix 3, parchemins n° 38 sq.

naises.¹²⁸ Parallèlement, au nord du Galligants, deux noyaux se sont développés, d'une part, aux portes de l'abbaye de Sant Pere et de la chapelle Sant Nicolau,¹²⁹ de l'autre, autour de l'église de *Santa Eulalia de ipsa costa*.¹³⁰ La présence de maisons autour de Santa Eulalia crée un second noyau de peuplement dans cette partie. De même, dans le paysage urbain de cette fin du XI^e siècle-début du XII^e siècle, la présence de deux hôpitaux —celui de la Seu, ou des pèlerins, et celui de Pedret— est alors attestée.¹³¹ On notera qu'ils se situent tous les deux sur la Via Augusta au nord de la cité. Enfin, l'équipement urbain est complété par la présence de fontaines (Pedret et Sant Pere),¹³² de fours,¹³³ mais aussi de moulins,¹³⁴ dont ceux de la Menola, dits aussi de Pedret à la confluence du Ter et de l'Onyar. D'autres moulins sont attestés vers le sud, la *Sequia Monar* au Mercadal,¹³⁵ ceux de l'*Areny* et plus en amont sur l'Onyar de Vila-roja.¹³⁶ La seule croissance méridionale de la ville est celle qui peut être attestée par la présence de l'église de Sant Marti sa Costa au sud de la muraille¹³⁷ et qui annonce le développement de la cité dans cette direction, parallèlement ou une fois achevée la croissance au nord.¹³⁸

Le deuxième moment fort de la croissance urbaine est lié au règne d'Alfons I^{er}.¹³⁹ Il correspond à une période d'expansion politique, qui se fonde sur une croissance économique générale et dont le paysage géronais profite aussi.¹⁴⁰ La cité n'est encore que «cap de bisbat» et c'est précisément au cours de ces années que les trois bourgs nord de la cité trouvent leur équilibre. Tout d'abord, le paysage du bourg Sant Feliu prend tournure avec les bains publics géronais, longtemps appelés «arabes», mais dont la construction a lieu dans les années 1190 sur un alleu comtal entraînant la destruction de maisons déjà construites.¹⁴¹ Un nouveau lignage s'illustre dans ce contexte nouveau: ce sont les Sunyer.¹⁴² Si l'on ne peut assurer qu'ils ont joué un rôle important dans l'édification des bains publics, on est sûr que quelques années plus tard ils en ont la propriété utile. Dans le même quartier, ils possèdent des

128. Histoire développée par C. GUILLERÉ, « Les élites urbaines catalanes à la fin du Moyen Age : l'exemple géronais », *Les Élites urbaines au Moyen Age, XXVIIe congrès de la Société des Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public, Rome, mai 1996*, Rome-Paris, 1997, p. 269-285 (Collection de l'École française de Rome - 238 et Publications de la Sorbonne, Série Histoire Ancienne et Médiévale - 46).

129. J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 70 sq.

130. ADG, CC, document n° 280.

131. Cf. *infra* note 307.

132. L'importance des fontaines dans les cités et villes méditerranéennes a été fort bien mise en valeur par J. HEERS, *La ville au Moyen Âge*, Paris, 1990, p. 312 sq.

133. Chaque quartier important possédait son four ; celui qui devait jouer un rôle important pour les Géronais est celui de la Rucha, souvent cité dans la documentation de la *Pia Almoïna* (Girona, calaix 6, parchemins n° 1 sq.) Sur l'importance des fours dans les villes, cf. aussi J. HEERS, *op. cit.*, p. 266-267.

134. Les moulins étaient installés à Gérone sur les principaux cours d'eau : Ter, Onyar, Galligants, ainsi que sur le canal de dérivation qui se jetait dans l'Onyar au niveau du Mercadal, et que l'on appelait la *Sequia Monar*.

135. Sur la *Sequia Monar* au XIII^e siècle, cf. J. et E. CANAL, J. M^a NOLLA, « El monar reial », cit., p. 55-68.

136. Cf. L. TO FIGUERAS, « La seigneurie dans une ville médiévale », cit., *passim*, et J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 96.

137. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, I, p. 438 sq.

138. Voire parallèlement. Il est évident que la *riera* Galligants présentait dans un premier temps une forme de protection que l'on n'observe pas au sud de la cité.

139. Bien mis en exergue par L. TO FIGUERAS, « La seigneurie dans une ville médiévale », cit., p. 245 sq.

140. Sur le règne d'Alfons I^{er}, cf. T. N. BISSON, « L'époque des grands comtes-rois (1137-1276) », dans *Histoire de la Catalogne*, Ph. Wolff et J. Nadal Ferreras (dir.), p. 280 sq.

141. J. MARQUÈS, E. MIRAMBELL, J. SAGRERA, *El Banyes Àrabs de Girona. Un servei públic de concessió reial en una construcció romànica*, Gérone, 1990.

142. On retrouve les Sunyer comme habitants du bourg Sant Feliu à la fin du règne de Jaumer I^{er} : cf. ADG, Mitra, parchemin n° 336. Sur cette famille dont le rôle politique au bas Moyen Age est fondamental, cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, I, p. 482 et II, 266-270 et 325-326 entre autres.

maisons et un espace non construit (jardin et verger).¹⁴³ C'est aussi au cours de cette période qu'un personnage, comme Pere Balma, se voit concéder par Ramon Berenguer IV un terrain important sur l'*Areny*, au sud de la cité, donc hors les murs, pour y édifier dans un premier temps des étals.¹⁴⁴ Le cens annuel est très important. On sait aussi que la royauté et la *Sacristia Major de la Seu* s'opposent précisément à propos de cet espace pour des questions de cens. Le conflit ne sera réglé que sous le règne de Jaume II.¹⁴⁵ Mais très vite, précisément sous le règne d'Alfons I^{er}, l'*Areny* devient constructible: les confronts des maisons montrent que celles du roi jouxtent celles de la *Sacristia Major*.¹⁴⁶ Des aménagements, peut-être parmi les plus anciens, font mention de l'accord donné par le roi pour la construction d'arcs ou de voûtes, qui feront par la suite l'intérêt de l'urbanisme de cette partie méridionale de la cité hors les murs.¹⁴⁷

Le règne de Jaume I^{er} qui est un long règne, correspond à plus de six décennies du XIII^e siècle. Ces décennies sont considérées dans le reste de l'Occident comme le moment le plus important de la croissance urbaine du Moyen Age central.¹⁴⁸ Il ne s'agit pas ici de présenter dans le détail cette croissance, mais d'en montrer les principales étapes et les acteurs.

Cette croissance peut être envisagée de deux façons: d'une part, la densification du tissu urbain reste la règle à l'intérieur des remparts, dans la Força Vella, où cohabitent Chrétiens et Juifs, mais aussi à l'extérieur.¹⁴⁹ D'autre part, le développement de nouveaux *establiments* ou lotissements est une réalité tout au long du XIII^e siècle et ce, dans toutes les directions.¹⁵⁰ Elle est aussi préparée par la réalisation d'une série de travaux afin de gagner du terrain dans la partie la plus proche de l'Onyar, ce que les textes nomment *in arinio Undaris*¹⁵¹ —même s'il s'agit de celui de Sant Feliu. C'est ainsi qu'un premier mur, sorte de mur de soutènement, semble avoir été bâti au cours de la seconde décennie du XIII^e siècle. A la fin du règne de Jaume I^{er}, un second plus modeste, à l'ouest de l'actuelle rue de la Barca, fut construit avant 1271 pour protéger les maisons construites parmi lesquelles se trouvait celle de Maria Banyoles (autre nom de lignage important). Pour gagner sur cet espace mouvant et protéger les nouvelles constructions des sautes d'humeur de l'Onyar, ces murs de soutènement étaient nécessaires.¹⁵² En tout cas, la mise en valeur de cet espace, appelé *arinium* en latin, *areny* en catalan, appartenait au comte-roi.¹⁵³ Il nécessita l'ouverture de deux portes (de la Barca et devant l'escalier de Sant Feliu) un peu plus tard au début du XIV^e siècle, tout comme un troisième mur de soutènement fut construit à la même époque une dizaine de mètres vers l'ouest, servant de base à la muraille de la seconde moitié du XIV^e siècle.¹⁵⁴

143. J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 66 sq.

144. *Ibid.*

145. Dans le contexte de la vente des *censualia* à certains citoyens géronais (cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit. I, p. 123-124).

146. L. TO FIGUERAS, « La seigneurie dans une ville médiévale », cit., p. 242 sq.

147. Cf. *Libre Verd*, document n° 202 et n° 204 et C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 445-446.

148. À titre comparatif cf. *Histoire de la population française*, cit., I, p. 267 sq.

149. Et ce, à l'encontre des canons du concile de Latran IV : à titre comparatif cf. D. IANCU AGOU, « Topographie des quartiers juifs en Provence médiévale », *Revue des Etudes Juives*, CXXXIII/1-2, 1974, p. 11-156.

150. J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 115 sq.

151. ADG, CC, document n° 412.

152. Cf. le plan de ces différentes murailles dans J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 95.

153. C'est d'ailleurs avec une partie du Mercadal les seuls terrains de la cité qui dépendent directement de la royauté.

154. Le *batlle* de Gérone, sous l'autorité du *batlle general* de Catalogne, a joué un rôle important dans le développement des infrastructures urbaines au cours de la première moitié du XIV^e siècle dont témoigne la documentation de l'ACA (*Batllia de Catalunya*, Cl. 2a Bc 1 et sq.).

Montrons-en maintenant quelques exemples. A l'intérieur des murailles, le tissu urbain devient plus dense dans la partie basse d'une part, qui correspond au *Call* où Chrétiens et Juifs devaient cohabiter avant le concile de Latran IV, et même bien après,¹⁵⁵ car on sait que ce phénomène de ségrégation ne s'appliqua que tardivement.¹⁵⁶ Mais c'est surtout dans la partie sud-sud-est (La Mora et Bellmirall) que ce processus est le plus caractéristique: la *Pia Almoïna* y possède terrains et maisons qu'elle donne en emphytéose au milieu du XIII^e siècle (1237 et 1270).¹⁵⁷ L'hôpital neuf est aussi propriétaire dans ce secteur.¹⁵⁸ Cependant l'imbrication des seigneurs fonciers est très complexe: on note le prieur de Lledó, la *Candela de la Seu*, la *Sagristia Major*, la *Pia Almoïna* et l'Hôpital neuf.¹⁵⁹

Mais de toute évidence, la croissance urbaine peut s'exercer vers le nord, l'ouest et le sud où les espaces constructibles sont importants et ne nécessitent pas des investissements coûteux pour être lotis.¹⁶⁰ Les directions de la croissance étant établies, quels en sont les principaux résultats au XIII^e siècle? Ils sont loin d'atteindre le périmètre qui a été établi au lendemain de la Peste noire avec les dernières constructions lancées par Bernat Bordils dans le secteur de la *Vilanova*,¹⁶¹ toponyme utilisé très fréquemment au Moyen Age pour qualifier les nouveaux quartiers.¹⁶² La croissance vers le sud et l'ouest semble moins rapide au début du XIII^e siècle.¹⁶³ Mais vers le milieu du siècle sont attestés plusieurs rues ou îlots d'habitation comme la *Carniceria* (1242), la *Ferrateria* (1246), les *Albergaries* (1251), la *carrer de l'Albareda* (1252), la *Pescateria* (1262), la *Draperia* (1272), la *carrer de Rossignol*.¹⁶⁴ On le voit, commencent à se dessiner plusieurs îlots proches de la muraille sud qui vont constituer à partir du XIV^e siècle le noyau à partir duquel la croissance méridionale a pu se développer. Le *Puig* commence à se construire à partir du début du XIII^e siècle,¹⁶⁵ dans les années qui précèdent le règne de Jaume I^{er}, mais les Géronais continuent à y exploiter de nombreuses vignes.¹⁶⁶ De même pour le Mercadal, sur la rive gauche de l'Onyar: le paysage est dominé par les nombreuses *ortas*,¹⁶⁷ mais aussi par le *monar* —moulins royaux qui utilisent les eaux d'un canal de dérivation, dit *rec comtal*.¹⁶⁸

Quels sont les acteurs de cette croissance urbaine du XIII^e siècle? Les seigneurs de la terre au premier chef: les institutions ecclésiastiques, parmi lesquelles l'évêque,¹⁶⁹ les chapitres (de la Cathédrale et de Sant Feliu) avec leur organisation en *pabordies*, mais aussi les nouvelles structures charitables

155. Y. BAER, *A History of the Jews in Christian Spain*, Philadelphie, 1978, I, p. 147 sq.

156. Cf. A. LANGU AGOU, « Topographie des quartiers juifs », cit., p. 15 sq.

157. ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaix 3, parchemins 36 à 102.

158. Cf. N. CASTELLS I CALZADA, N. PUIGDEBALL I DIUMÉ, F. REIXACH I CABRATOSA, *L'Hospital de Santa Caterina*, cit.

159. Sur la seigneurie foncière, cf. à titre comparatif à Barcelone, T. LÓPEZ PIZCUETA, *La Pia Almoïna de Barcelona (1161-1350). Estudi d'un patrimoni eclesiàstic català baixmedieval*, Barcelone, 1988.

160. Cf. E. HUBERT, *Espace urbain*, cit., p. 127 sq. Exemple un peu plus tardif dans C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 447 sq.

161. *Ibid.*, I, p. 457-459.

162. On le trouve aussi bien à Barcelone (cf. J. SOBREQUÈS CALLICÓ (dir.), *Història de Barcelona*, cit.) qu'à Cervera ou ailleurs encore.

163. L'argument peut s'appuyer sur le fait que la croissance méridionale de la cité se fait surtout au XIV^e siècle (cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 442 sq., ce que confirment J. et E. CANAL, J. M. NOLLA I BRUFAU, J. SAGRERA I ARADILLA, *La ciutat de Girona en la 1a meitat del segle XIV*, 3, Gérone, s. d.)

164. ADG, *Pia Almoïna*, calaix 3, parchemins respectivement n° 28, 44, 50, 51, 55, 65 et 72.

165. Cf. J. et E. CANAL *et alii*, *El sector Nord*, cit., p. 64 sq.

166. Sur les vignes entourant la cité à l'est et au nord-est: cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 355-357.

167. Cf. L. TO FIGUERAS, « La seigneurie d'une ville médiévale », cit., p. 242, 248.

168. Cf. *supra* notes 134 et 135.

169. Cf. ADG, fonds de la Mitra, *passim* et Cartulaire «de Rubricis coloratis».

qui sont créées au XIII^e siècle à Gérone, parmi lesquelles on note la *Pia Almoïna*, très active dans ce domaine.¹⁷⁰ Il fallait compter aussi avec la royauté. Mais l'espace le plus important appartient sans conteste à l'Eglise: la *pabordia de desembre* de la Seu¹⁷¹ est, avec celle de *juny* de la collégiale Sant Fel·liu¹⁷² et la *Pia Almoïna*,¹⁷³ un interlocuteur important. Mais il ne faut pas croire que les chanoines intervenaient directement sur le marché de l'immobilier géronais —on peut légitimement employer ce terme. En fait, c'est souvent par procuration, par l'intermédiaire de citoyens géronais, qu'ils mettent en construction un nouveau lotissement, qui prend plutôt le nom de l'intermédiaire, comme lotisseur, que celui de la *pabordia*: c'est l'occasion pour quelques lignages géronais bien intégrés dans la place d'arrondir leur patrimoine en ajoutant aux revenus de la terre (les dîmes par exemple, mais aussi les cens levés sur des maisons et des tenures),¹⁷⁴ ceux des *intrate* des emphytéoses dites *ad construendos domos*.¹⁷⁵ On a évoqué les Sitjar,¹⁷⁶ parmi les plus anciens, les de Deu,¹⁷⁷ mais aussi les Balma,¹⁷⁸ les Sunyer,¹⁷⁹ les Vic,¹⁸⁰ les Oller,¹⁸¹ les Sant Martí,¹⁸² les Fàbregues¹⁸³ et bien d'autres. La ville est alors un véritable chantier qui profite de cette croissance urbaine et peut apparaître comme le secteur d'activité économique le plus important.

4. LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

On sait maintenant que le développement économique médiéval s'appuie dans un premier temps sur la production agricole. La cité est dotée d'un marché hebdomadaire,¹⁸⁴ comme d'autres villes et cités à la même époque, très tôt. On peut estimer que les foires, qui apparaissent un peu partout dans la Couronne d'Aragon,¹⁸⁵ et qui sont confirmées dans le texte fondateur du consulat urbain en 1284,¹⁸⁶ étaient en vigueur sous le règne de Jaume I^{er}: à l'article IX, il est précisé que les foires se tiennent à par-

170. Cf. ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaixos 3, 6, 7 et 54 entre autres.

171. ACG, *Pabordia de Desembre* : parchemins et nombreux *capbreus* à partir du XIV^e siècle.

172. ADG, *Pabordia de Juny* : parchemins dont il existe un certain nombre d'inventaires (n° 3, 13) et de nombreux *capbreus*.

173. Le *paborde* de la *Pia Almoïna* est en quelque sorte, à l'instar des autres *pabordes*, le gérant des biens de l'institution charitable : cf. C. GUILLERÉ, « Une institution charitable », cit., *passim*.

174. Cf. ADG, *Llibre Verd*. Pour une exploitation de ce document, cf. C. GUILLERÉ, « Criteris medievals per a l'estudi comarcal : el cas de La Selva a través de les enquestes episcopals », *XXVIII Assemblea Intercomarcal d'Estudiosos, Santa Coloma de Farners, 22-23 de octubre 1983, Quaderns de La Selva*, 2, p. 85-101.

175. ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaix 7, parchemins n° 37, 38 sq.

176. Sur les Sitjar, cf. ADG, CC, n° 282, 311 et *Ibid.*, Mitra, parchemin n° 322.

177. ACG, *Pabordia de Desembre*, parchemins de 1214 et 1256 ; ADG, CC, document n° 412.

178. Cf. L. TO FIGUERAS, « La seigneurie dans une ville médiévale », cit., p. 248.

179. Sur les Sunyer cf. ADG, CC, documents n° 206-207, et *Ibid.*, Mitra, parchemin n° 336.

180. Cf. infra notes 197 et 202. ADG, *Pia Almoïna*, calaix 54, parchemin n° 17 : dans le testament de Bevenguda Vic, on apprend qu'elle est l'épouse de Martí Vic et la mère de Bernat. Elle se fait enterrer dans le cimetière de Sant Daniel et lègue pour l'œuvre des frères mineurs les revenus de l'honor de Celrà pendant 5 ans.

181. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 482 et II, p. 312, 314, 433. Cf. aussi ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaix 6, parchemin n° 57.

182. Un certain Arnau Sant-Martí est cité comme exécuteur testamentaire de l'évêque Ramon de Palafolls (ADG, Mitra, parchemin n° 100 ; cf. aussi à la fin du siècle, le parchemin n° 472.)

183. ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaix 7, parchemins n° 38 et sq.

184. Sur le marché hebdomadaire, cf. J. VILÀ VALENTÍ, « Vida rural i mercats setmanals dels segles X al XII », *El món rural a Catalunya*, Barcelone, 1973, p. 41-62.

185. C. BATLLE I GALLART, « L'expansió baixmedieval (segle XIII-XV) », dans *Història de Catalunya*, P. Vilar (dir.), Barcelone, III, 1988, p. 130 sq.

186. *Llibre Verd*, document n° 8.

tir de la Saint-Martin, le 11 novembre, et durent douze jours.¹⁸⁷ L'accent est mis sur la vente de draps au détail et le fait que les échanges peuvent avoir lieu à n'importe quel endroit de la cité.¹⁸⁸ Parallèlement à ces structures, l'enregistrement des échanges, prêts et autres contrats commerciaux, doit pouvoir se faire dans les meilleures conditions possibles. Précisément, le notariat public apparaît en Catalogne à la fin du XII^e siècle,¹⁸⁹ comme en témoigne l'évolution des *establiments*, et se développe au cours du XIII^e siècle.

Mais c'est sous le règne de Jaume I^{er}, que le notariat public catalan se structure. D'une part, il a tendance à se laïciser:¹⁹⁰ auparavant, les rédacteurs des actes sont le plus souvent des ecclésiastiques, comme le montre les souscriptions des actes extraits aussi bien du fonds de la *Mitra* que de celui de la *Pia Almoïna*. Il faut attendre les années 1220 pour voir apparaître à Gérone des notaires ecclésiastiques, comme Bernat Esteve,¹⁹¹ ou laïcs Bernat Sanç,¹⁹² et Ramon Costa,¹⁹³ ou encore vers 1228 à Besalù Bernat Prat¹⁹⁴ et plus tard en 1250 Ramon Prat,¹⁹⁵ mais pas encore dans les paroisses rurales; mais c'est à partir de 1233 enfin, que le notariat laïc se met en place en la personne de Bernat Vic,¹⁹⁶ probablement apparenté avec le *batlle* du début du XIII^e siècle, Martí. Un certain Oller, dont on a entrevu le nom dans le mouvement de croissance urbaine, gère le notariat épiscopal.¹⁹⁷ Il est remplacé plus tard par Pere Vidal.¹⁹⁸ Un certain Ramon Oller de Palol¹⁹⁹ souscrit un acte de 1252, mais il est difficile de déterminer les liens de famille avec le précédent ou avec d'autres homonymes. L'activité de Bernat Vic est attestée, comme notaire public de 1233 à 1276.²⁰⁰ A la fin du règne de Jaume I^{er}, de nouveaux notaires, dont l'activité s'étend jusqu'à la fin du XIII^e siècle, voire jusqu'à la première décennie du XIV^e siècle, comme Ramon de Cassà, *escrivà per manament* de Bernat Vic, notaire public de Gérone (1233-1276),²⁰¹ Besalù Burgués (1269-1306),²⁰² Ramon Oller de Palol (1252-1291)²⁰³ ou Miquel Olm (1268-1279),²⁰⁴ instrumentent à Gérone, probablement sous l'autorité de Bernat Vic

187. *Ibid.* : « aliud capitulum concedimus isto modo quod nundine civitatis Gerunde incipiant die sancti Martini et durent duodecim diebus... ».

188. *Ibid.* : «...et quod omnis homo possit vendere quoscumque pannos voluerit a *tail* in quocumque loco voluerit civitatis dum nundine duraverint antedictae. »

189. F. DURÁN CAÑAMERAS, « Notas para la Historia del Notariado Catalán », *Estudios Historicos y Documentós de los Archivos de Protocolos*, III, 1955, p. 71-207.

190. Sur ce thème, cf. le graphique réalisé sur la base de la mention des origines des notaires géronais aux XIII^e et XIV^e siècle par C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 106.

191. AMG, Pergamins, n° 16. En 1226, Bernat Esteve, chanoine, est notaire public de Gérone, et valide l'activité de l'*escrivà* Pasqual Santaelena.

192. ADG, Mitra, parchemin n° 122, du 10 mars 1226 (n. s.)

193. ADG, Mitra, parchemin n° 105, du 5 novembre 1218 au parchemin n° 132 du 4 mars 1228 (n. s.)

194. *Ibid.*, parchemin n° 137, du 25 août 1228. Il y a en fait au moins deux Bernat Prat qui officient au XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle (dernière mention dans parchemin n° 629, du 15 mai 1309).

195. *Ibid.*, parchemin n° 195, du 17 mai 1250 : de même ce personnage semble officier jusqu'en 1271 (parchemin n° 295. Un homonyme a instrumenté à Besalù de 1316 à 1334 au moins (parchemins n° 744 et 995).

196. *Ibid.*, du parchemin n° 153 du 17 novembre 1233 au n° 307 du 13 septembre 1273.

197. *Ibid.*, parchemins n° 154 et 156.

198. *Ibid.*, parchemins n° 166 à 180 (1241 à 1245). Il enregistre le testament de l'évêque Guillem Cabanelles.

199. *Ibid.*, parchemins n° 205 du 22 juin 1252. Activité attestée jusqu'en 1291 (parchemin n° 444).

200. Cf. *supra* note 189. F. DURÁN CAÑAMERAS, « Notas », cit., ne connaissait manifestement pas ce notaire autour duquel s'est organisé le notariat public géronais pendant le règne de Jaume I^{er}.

201. AMG, Pergamins, document n° 18. Activité également attestée dans ADG, Mitra, parchemin n° 274, à partir du 8 juillet 1268 jusqu'au 19 octobre 1276 (*ibid.*, parchemin n° 322).

202. *Ibid.*, parchemin n° 286 au parchemin n° 609.

203. Cf. *supra* note 198. Ce notaire a instrumenté dans la curie épiscopale ; un des derniers documents rédigés est le testament de l'évêque Bernat de Vilert le 6 mai 1291.

204. AMG, Mitra, parchemin n° 278, du 8 décembre 1268 au n° 347, du 29 novembre 1279.

jusqu'en 1273. C'est en 1276, que le roi Jaume I^{er} donne en emphytéose le notariat de Gérone à un certain Hug de Mataplana²⁰⁵ avant que le notariat géronais ne passe pour près d'un siècle et trois générations à la famille des Tayalà.²⁰⁶ On peut donc établir que le notariat géronais a été entre les mains de Bernat Vic pendant tout le deuxième tiers du XIII^e siècle et qu'il travaillait avec un certain nombre de substituts comme cela sera la règle par la suite.

Il est intéressant aussi de noter une concentration du personnel notarial à partir des années 1260. Malheureusement, on ne conserve pas de minutiers à Gérone pour le XIII^e siècle et on ne connaît l'activité de ses notaires que grâce aux documents grossoyés, conservés dans les archives de la cité.²⁰⁷ Cependant, en rapprochant ce fait majeur —l'existence d'au moins cinq notaires publics instrumentant de conserve— de ce que l'on sait du notariat environnant, Vic,²⁰⁸ Castelló d'Empúries,²⁰⁹ Perpignan²¹⁰ (où le notariat ne fonctionne pas forcément comme à Gérone), on se rend compte que cette croissance du personnel notarial coïncide avec une production de plus en plus importante d'actes —on a pu parler à ce propos de surconsommation notariale—,²¹¹ liés notamment au crédit qui concernent non seulement les communautés qui se sont spécialisées,²¹² mais aussi les marchands, et plus particulièrement les marchands-drapiers, qui bénéficient de ce formidable levier de croissance qu'est le crédit à la consommation.²¹³ Dans une étude limitée aux Juifs de Perpignan, R. W. Emery avait naguère montré le développement dans les années 1261-1286 de l'économie urbaine, mais aussi rurale, dans la région de Perpignan.²¹⁴ Tout récemment, Anthony Pinto a fait de même en étudiant les minutiers de Castelló d'Empúries et de l'Empordà dans la seconde moitié du XIII^e siècle et en tenant compte des différentes formes de crédit,²¹⁵ dont j'ai montré par ailleurs, pour les premières décennies du XIV^e siècle, qu'elles concernaient non seulement les Juifs, mais aussi les Chrétiens.²¹⁶ C'est en tout une soixantaine de registres qui sont conservés entre Castelló d'Empúries (près de la moitié), Perpignan, Peralada, Amer et Palamos, pour la seconde moitié du XIII^e siècle.²¹⁷ Il ressort de cette étude qu'avant la "démocratisation" des échanges et la généralisation de la commande commerciale

205. F. DURÁN CAÑAMERAS, « La fe pública judicial y extrajudicial en Gerona a través de los tiempos », *Anales de l'Institut de Estudios Gerundenses*, XII, 1958, p. 301. Hug de Mataplana semble avoir succédé à Martí Vic à la fin du règne de Jaume I^{er}.

206. *Ibid.*, p. 302. La dynastie des Tayalà commence avec Bernat en 1285, puis Ramon en 1298 et Simon en 1306. En fait ce n'est qu'en 1365 que le notariat de Gérone passe entre les mains des familles Sant-Martí et Campllong.

207. Qu'il s'agisse des archives municipales, diocésaines et de la cathédrale, sans compter celles de l'Arxiu Provincial. Cf. *supra* première partie consacrée aux sources.

208. Sur Vic au XIII^e siècle, cf. I. OLLICH, *Camp i ciutat a la Catalunya del segle XIII*, Vic, 1988.

209. Cf. *supra* note 22.

210. R. W. EMERY, *The Jews of Perpignan*, cit., p. 3-9, 36, 53, 86, etc.

211. Dans ces conditions, la formule de P. TOUBERT, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du IX^e siècle à la fin du XII^e siècle*, I, Rome, p. 128 sq. (BEFAR - 221), peut s'appliquer, malgré les réticences de l'auteur.

212. En l'occurrence les Juifs en Catalogne, ailleurs les Lombards ou les Cahorsins.

213. Cf. Ph. WOLFF, *Commerces et marchands de Toulouse, v. 1350 - v. 1450*, Paris, 1954, p. 355 sq.

214. R. W. EMERY, *The Jews of Perpignan*, cit., p. 39 sq.

215. On trouve une typologie de cette documentation dans C. GUILLERÉ, « Le registre particulier d'un marchand de Montepulciano installé à Castelló d'Empúries (1336-1340) », *Annales du Midi*, t. 113, n° 236, 2001, p. 549 ; cf. aussi A. PINTO, « Les sources notariales, miroir des cycles d'exportation du pastel languedocien en Roussillon et dans le Nord-Est de la Catalogne (XIV^e siècle-premier quart du XV^e siècle) », *ibid.*, p. 423-455.

216. C. GUILLERÉ, « Le crédit à Gérone au début du XIV^e siècle (1321-1330) », *Actas del II Coloquio de Metodologia Aplicada, La documentacion Notarial y la Historia, Saint Jacques de Compostelle, octobre 1982*, II, Saint-Jacques-de-Compostelle, 1984, p. 363-379, et ÍD., « Notariat et crédit : Gérone et ses campagnes dans les années 1330-1340 », *Notaires et crédit dans l'Occident méditerranéen médiéval*, Collection de l'École française de Rome - 346, Rome-Paris, 2004, p. 207-224.

217. C. GUILLERÉ et A. PINTO, « Bilan des recherches sur le notariat géronais », cit., p. 36-40.

observée à Castelló d'Empúries ou à Peralada dans le dernier tiers du XIII^e siècle,²¹⁸ ces villes comptaient un crédit chrétien important, fondé sur le *mutuum bono amore* et la *pura commanda*, et un crédit juif fortement concurrentiel.²¹⁹ Les ventes à crédit (en particulier de draps) apparaissent à la fin de la période. Il devait en être de même à Gérone au même moment.²²⁰ Mais reste à connaître le rapport entre les deux formes de crédit, qui confinaient en fait à l'usure, surtout pour les Chrétiens,²²¹ et l'espace dans lequel le prêt s'exerçait: ville et/ou campagne.²²² Là où l'on conserve une documentation notariale importante, on se rend compte que le crédit coule à flot à partir des années 1260; que ce soit à Castelló d'Empúries ou à Perpignan.²²³ Pourquoi n'en serait-il pas de même à Gérone —où, on l'a vu plus haut, le notariat public se met en place et développe une activité multiforme dans le domaine économique à partir précisément des années 1260?²²⁴ En effet, pour les années de la fin du règne de monarque conquérant, les Juifs de Perpignan qui participent au crédit ont surtout aidé les artisans locaux à investir.²²⁵ Si l'essentiel du crédit juif est consenti aux habitants des campagnes roussillonnaises (65 %), en valeur il ne dépasse guère celui consenti aux Perpignanais (43 contre 41 %), alors qu'il concerne 65 % des ruraux et 30 % des urbains en nombre de prêts. Le poids en valeur des prêts consentis au clergé est de 10 % et aux officiers royaux de 5 %. Ce sont les artisans perpignanais qui profitent de cette manne: les métiers du cuir et ceux liés à la construction et au transport beaucoup plus que ceux du textile, qui en est alors à ses débuts.²²⁶ En tout cas, ce crédit a accompagné le développement économique de la ville. En revenant à l'exemple géronais, j'ai pu montrer que ce crédit se déplaçait entre les années 1260 et le premier tiers du XIV^e siècle de la ville à la campagne et ce mouvement accompagnait l'appétit de consommation —textile entre autres— de la paysannerie,²²⁷ après avoir permis l'éclosion de l'artisanat urbain à la fin du règne de Jaume I^{er} et par la suite en Roussillon. Effectivement, dans les années 1320-1330, le crédit juif se développe dans les campagnes géronaises où il compte en nombre d'actes comme en valeur près de 85 % des prêts consentis.²²⁸ Tout se passe comme si ce type de financement avait permis dans un premier temps le décollage artisanal des villes et dans un second celui de la consommation.²²⁹

C'est ainsi que l'on comprend mieux la place que tenait la communauté juive géronaise dans la cité et dans son économie. Cette *aljama* était la plus importante du diocèse devant celle de Castelló d'Empúries.²³⁰ Elle s'était développée autour de l'an 1000, jusqu'à occuper l'espace *intra muros* situé entre le

218. Cf. *supra* note 22.

219. Sur le rayonnement des Juifs de Castelló d'Empúries et leur clientèle, cf. C. GUILLERÉ, « Le notariat catalan au XIV^e siècle à travers l'exemple géronais : méthodes et clientèles », *Le notaire, entre métiers et espace public en Europe, colloque international*, L. Faggion, A. Mailloux et L. Verdon (dir.), Aix-en-Provence, 28-30 septembre 2006, Aix-en-Provence, 2008, cartes p. 83.

220. *Libre Verd*, document n° 6.

221. Synthétisé par J. LE GOFF, *La bourse et la vie. Economie et religion au Moyen Âge*, Paris, 1986.

222. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 390 sq.

223. Cf. R. W. EMERY, *The Jews of Perpignan*, cit., p. 32, 39.

224. Je conviens qu'il s'agit d'une démonstration par analogie, mais les pratiques notariales des différentes études, urbaines ou rurales, coïncident si clairement au début du XIV^e siècle pour n'avoir pas présenté les mêmes caractéristiques dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Il faut se rappeler que l'un des deux privilèges accordés par Jaume I^{er} à la fin de sa vie à la cité de Gérone porte précisément sur les garanties octroyées aux marchands-drapiers dans leur activité (cf. *supra* note 7).

225. R. W. EMERY, *The Jews of Perpignan*, cit., p. 49-61.

226. *Ibid.*, p. 51.

227. C. GUILLERÉ, « Le crédit à Gérone au début du XIV^e siècle », cit., p. 377-379.

228. *Id.*, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 395.

229. Evolution bien illustrée par les travaux de R. W. Emery, C. Guilleré et A. Pinto.

230. M. PUJOL I CANELLES, « Els jueus de Castelló d'Empúries », *Actes de las Jornades d'Història dels Jueus a Catalunya, Girona 23-25 d'abril 1987*, Gérone, 1990, p. 299-320.

Mercadell, la muraille sud et la porte de l'*Areny* qui faisait le pendant au sud de la porte de Sobrepertes au nord.²³¹ Cette rue de part et d'autre de la *carrer* de la Força ou Sant Llorenç, appelée aussi *carrer del Call*, n'était autre que l'ancienne via Augusta qui traversait la cité de toute antiquité.²³² Les trois synagogues ont été localisées, *intra muros*;²³³ les bains, à l'extérieur de la muraille dite des Ballesteries.²³⁴ L'*Almoïna* de la communauté devait aussi se trouver dans cette partie de la cité.²³⁵ Cette communauté nombreuse et active devait compter sous le règne de Jaume I^{er} environ 350 membres.²³⁶ Son intégration dans la cité est bien connue, malgré quelques incidents, qui avaient pris une tournure rituelle, notamment pendant la semaine sainte.²³⁷ Les Juifs possédaient des propriétés rurales, notamment des vignes dans les collines environnantes, et se livraient aux différentes activités économiques pour faire vivre les leurs. En témoigne la concession que le roi fait en 1238 à Salomon d'un jardin et de maisons sises dans le *Call*²³⁸ ou encore, celle faite à Bonastrug de Porta en 1260 d'un moulin royal et des revenus du marché.²³⁹ En 1271 encore, l'infant donne à ferme à deux chrétiens et à Astrug Salves, Juif, pour dix ans les revenus des moulins du Mercadal de Gérone pour 1150 sous barcelonais de tern par an.²⁴⁰

Il n'en demeure pas moins qu'ils jouaient comme on l'a vu plus haut un rôle économique par la pratique du crédit, qui avait été codifiée à plusieurs reprises par le roi. Ainsi en 1228 et 1229, le roi notifie à ses officiers, à la demande du légat pontifical et de l'évêque Guillem Cabanelles, d'interdire la cohabitation des chrétiennes avec des Juifs, et plus généralement aux Juifs d'exercer une fonction publique, ainsi qu'aux notaires de rédiger des contrats de prêts à intérêts dépassant les 20 % et de privilégier les prêts à intérêts composés.²⁴¹ Mais en 1241, les Corts de Gérone inversent la tendance:²⁴² l'intérêt ne doit pas dépasser 20 %, mais le prêt à intérêt composé est interdit. Il doivent aussi prêter serment au *veguer* : la liste ainsi établie servira aux notaires pour la rédaction des contrats.²⁴³ Sont aussi envisagés les témoignages en justice en faveur d'un Juif, qui nécessitent la présence à la fois d'un Chrétien et d'un correligionnaire.²⁴⁴ En 1269, les Juifs peuvent exiger en justice le remboursement de leurs créances quand la somme des intérêts a atteint le montant du capital, ce qui apparaît comme une garantie importante.²⁴⁵ Le roi les protège aussi de l'obligation de l'hospitalité, sorte de droit de gîte, sauf dix lits réservés pour la chambre royale, chaque fois que le roi résidera à

231. Sur l'installation et de développement de l'*aljama* de Gérone, cf. D. ROMANO (dir.), *Per a una història de la Girona jueva*, Gérone, 1988, 2 vol. qui regroupe les principaux articles publiés par divers auteurs jusqu'aux années 1990. ID., «Els jueus de Girona als segles XII-XIII», *Mossé ben Nahman i el seu temps*, Gérone, 1994, p. 11-75.

232. Cf. *supra* note 100. Voir aussi la contribution de S. PLANAS I MERCÉ, dans *Història de Girona*, L. Costa et J. Maroto (dir.), Gérone, 2006, p. 203 sq.

233. Sur les synagogues, C. BATLLE I GALLART, «Aportaciones al estudio del call gerundense», *Sefarad*, XIII, 1953, p. 287-308 et EAD., «Solución al problema de las dos sinagogas de Gerona», *Sefarad*, XIII, 1959, p. 301-320

234. Cf. J. et E. CANAL *et alii*, *La forma urbana del Call de Girona*, Gérone, s.d., carte p. 31.

235. Sur l'*Almoïna* juive, cf. E. CL. GIRBAL, «Beneficencia judaica en Gerona (Documentos inéditos)», *Revista de Gerona*, XVIII, 1894, p. 1-5.

236. Ce qui représenterait environ 5 % de la population, pour une cité de 7.500 habitants.

237. Cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 128 sq.

238. *Colección de documentos inéditos del Archivo general de la Corona de Aragon*, Barcelone, XI, 1856, p. 224.

239. ACA, canc., reg. 11, f^o 182 (Régné n^o 137).

240. *Ibid.*, reg. 37, f^o 23v-24v (Régné n^o 477).

241. V. L., XIII, p. 316-317.

242. *Cortes de los antiguos reinos de Aragon y de Valencia y principado de Cataluña*, cit., I, p. 133-137. Voir aussi *Marca Hispanica*, cc. 1433-1436.

243. *Ibid.*

244. *Ibid.*

245. ACA, reg. 16, f^o 152 (Régné, n^o 411)

Gérone.²⁴⁶ De même en 1269, le roi promet de ne pas accorder de prorogations de paiement aux débiteurs des Juifs de Gérone et ce, pendant trois ans.²⁴⁷ Une rémission générale pour usure est accordée en 1271 par l'infant Pere à l'*aljama*.²⁴⁸ On ne connaît les noms des secrétaires de l'*aljama* de Gérone qu'en 1274; ils sont quatre: Belshom, Fonem Cabrit, Bonet Avinax et Isaac Jafia.²⁴⁹

Les finances royales dans de très nombreux royaumes et principautés ont longtemps bénéficié de la fiscalité portant sur les différentes communautés juives.²⁵⁰ La principale était une contribution financière ordinaire pour le prix de la protection de la communauté, levée dans le cadre de la *collecta* —circonscription financière, qui englobait les *aljamas* de Gérone et de Besalú— et que les documents royaux nomment tribut.²⁵¹ Elle était de 2000 sous barcelonais et 100 morabatins alfonsins au milieu du XIII^e siècle, payés en deux termes à la Noël et à la Saint Jean.²⁵² En 1260, le tribut est fixé à 8683 sous 4 deniers barcelonais de tern.²⁵³ Mais en juin de la même année, le roi remet 2000 sous melgoriens à l'*aljama*.²⁵⁴ En 1262, la somme versée au titre du tribut atteint 15166 sous 8 deniers barcelonais de tern.²⁵⁵ Mais, du fait des pertes de revenus de la dite *collecta*, le roi fait une remise entre autres de 1400 sous barcelonais de tern sur les 13250 sous de *questa* ou tribut, pendant deux ans.²⁵⁶ En 1265 encore, la remise est de 600 livres barcelonaises.²⁵⁷ La même année, le roi libère pour deux ans la *collecta* du paiement du tribut et d'autres taxes.²⁵⁸ En 1269, la *collecta* rachète en quelque sorte toute contribution, à l'exception du tribut annuel, contre une somme de 10000 sous barcelonais octroyés pour le passage outre-mer.²⁵⁹ Un subside de 52100 sous auquel participe la *collecta* de Gérone est accordé pour financer le voyage du roi au concile de Lyon.²⁶⁰ Enfin, en 1273, deux Juifs de Camprodon font désormais partie de la *collecta* des Juifs de Besalú.²⁶¹ Au total, les versements réguliers au Trésor royal ne sont pas négligeables: ils dépassent largement les 10000 sous barcelonais de tern par an à partir des années 1260 —signe d'une activité importante dans la sphère du crédit à partir de cette décennie— et inaugurent une fiscalité régulière sur l'ensemble des *aljamas* de la Couronne d'Aragon qui devait durer jusqu'au milieu du XIV^e siècle.

La *collecta* payait aussi des *questes* et *peytes*, qui nécessitaient l'élaboration de rôles de taille: cette fiscalité directe était fondée sur l'estimation des biens de chaque Juif.²⁶² La contribution par livre et

246. *Ibid.*, reg. 16, f^o 152v (Régne, n^o 412).

247. *Ibid.*, reg. 16, f^o 153 (Régne n^o 414).

248. *Ibid.*, reg. 18, f^o 91v (Régne n^o 471).

249. *Ibid.*, reg. 37, f^o 70v (Régne n^o 599).

250. Cf. C. GUILLERÉ, « Étude comparée des finances des maisons de Barcelone et de Savoie : comté de Savoie au début du XI^e siècle », *Actes du 116e Congrès National des Sociétés Savantes, Chambéry, 1991*, Paris, 1994, p. 245-259. Cf. aussi les travaux de M. SÁNCHEZ MARTÍNEZ, « La fiscalidad catalanoaragonesa y las *aljamas* de judíos en la época de Alfonso IV (1327-1336) », dans *Pagar al Rey en la Corona de Aragón durante el siglo XIV*, Barcelone, 2003, CSIC (Anuario de estudios medievales - Anejo 50), p. 29-80.

251. Y. BAER, *A History of the Jews*, cit., I, p. 78 sq.

252. ACA, Canc., reg. 10, f^o 17 (Régne n^o 56).

253. *Ibid.*, reg. 11, f^o 177 (Régne n^o 126).

254. *Ibid.*, reg. 11, f^o 177v (Régne n^o 127).

255. *Ibid.*, reg. 12, f^o 59v-60 (Régne n^o 164).

256. *Ibid.*, reg. 12, f^o 68 (Régne n^o 168).

257. *Ibid.*, reg. 13, f^o 230v (Régne n^o 291).

258. *Ibid.*, reg. 13, f^o 273v (Régne n^o 332).

259. *Ibid.*, reg. 16, f^o 153 (Régne n^o 413).

260. *Ibid.*, reg. 18, f^o 64v (Régne n^o 483).

261. *Ibid.*, reg. 19, f^o 89 (Régne n^o 575).

262. *Ibid.*, reg. 13, f^o 218v (Régne n^o 284).

par sou précisée dans une autorisation royale de 1264 est à mettre en relation avec la rédaction des estimés et la fiscalité directe utilisée pour financer le tribut royal.²⁶³ Les secrétaires de l'*aljama* sont tenus de garder une grande discrétion sur ces documents. La protection royale va jusqu'à garantir le remboursement des dettes; une fois les sursis passés, les Juifs géronais pouvaient se rembourser sur les biens meubles, qui sont précisés dans une concession de 1258 (cheptel vif et mort, vêtements, meubles), alors que les produits agricoles ne sont pas éligibles. Jucef, fils d'Astrug Ravaya, Juif de Gérone, se voit assigner les revenus de la *batllia* de Gérone, et même le tribut en 1267,²⁶⁴ tout comme en 1271,²⁶⁵ pour le remboursement d'emprunts contractés par le monarque ou son fils à leur égard. S'y ajoutent en 1272 les revenus de Torroella de Fluvià, sur des maisons et des terres.²⁶⁶

On ne reviendra pas ici sur la fameuse controverse du Juif de Gérone Mosse ben Nahman: à la demande des dominicains de la même cité, elle eut lieu en 1263 à Barcelone.²⁶⁷ Elle montre en tout cas l'excellence intellectuelle et religieuse de l'*aljama* de Gérone, dont le rayonnement dépassait alors celui de la Catalogne.²⁶⁸ On sait ce qu'il advint de cette controverse et les tracasseries que les dominicains dans les années qui suivirent firent subir aux Juifs, notamment l'obligation d'effacer en 1264 dans les trois mois de leurs écrits les blasphèmes contre le Christ et la Sainte Vierge.²⁶⁹ En 1265, la controverse rebondit, si l'on peut dire: le roi fait comparaître Bonastruc de Porta à Barcelone sur l'accusation des dominicains tout en lui accordant un *guiatge* sous peine de 500 morabatins d'amende passible pour tout contrevenant.²⁷⁰ Par la suite, les Juifs de Gérone comme ceux de Barcelone ne sont plus obligés à partir de 1268 d'écouter les sermons des dominicains, tout comme ils sont dispensés de porter les signes distinctifs imposés par le concile de Latran IV.²⁷¹

La documentation des Archives de la Couronne d'Aragon est finalement plus riche pour l'étude de l'*aljama* de Gérone que pour celle de la société chrétienne. Cela tient en partie au fait que la fiscalité royale, peu étudiée pour le XIII^e siècle, porte davantage sur les communautés ethniques et religieuses que sur les communautés chrétiennes.²⁷² La société chrétienne géronaise profite de cet avantage. Jamais les *aljamas* juives, et à un degré moindre musulmanes, n'ont mieux porté leur qualificatif royal de *nostre coffre e tresor*.

263. Comme à la même époque sur les Chrétiens: cf. *Llibre Verd*, document n° 8: « Primum capitulum concedimus isto modo quod in omnibus serviciis vicinalibus que in civitate Gerunde fieri contingant, solvant omnes comuniter, per solidum et per libram [...] ». Cf. *supra* note 122.

264. ACA, canc., reg. 17, f° 62 (Régne n° 372).

265. *Ibid.*, reg. 37, f° 30v (Régne n° 492); cf. aussi *ibid.*, reg. 37, f° 39v-40 (Régne n° 511).

266. *Ibid.*, reg. 37, f° 45v (Régne n° 512).

267. Document très connu, plusieurs fois édité, conservé dans ACA, canc., reg. 12, f° 110-111: édité la première fois dans V. L., XIII, p. 332-334. et largement commenté, notamment par J. LOEB, « La controverse de 1263 à Barcelone entre Paulus Christiani et Moïse ben Nahman », *Revue des Etudes Juives*, XIV, p. 428-433. Cf. aussi les actes du symposium *Mossé ben Nahman i el seu temps*, cit.

268. Y. BAER, *A History of the Jews*, cit., I, p. 194.

269. ACA, Canc., reg. 12, f° 111-112v publié par Le P. DENIFLE, « Quellen zur Diputation Pablos Christiani mit Moses Nachmani zu Barcelona, 1263 », *Historisches Jahrbuch des Görres-Gesellschaft*, VIII, 1887, p. 237 et commenté par J. Loeb (*supra* note 267).

270. ACA, Canc., reg. 13, f° 265 (Régne n° 324). Astrug Ravay avait dans un autre contexte reçu un *guidatge* royal le 21 janvier 1265 (n. s.): *ibid.*, reg. 13, f° 251 (Régne n° 311).

271. *Ibid.*, reg. 15, f° 123 (Régne n° 392), à l'exception des capes rondes.

272. La fiscalité juive a été beaucoup mieux étudiée au XIV^e siècle grâce à une documentation financière plus abondante: cf. les travaux de M. Sánchez Martínez cités *supra* note 250 et C. GUILLERÉ, « Les finances de la Couronne d'Aragon au début du XIV^e siècle (1300-1310) », *Estudios sobre renta, fiscalidad y finanzas en la Cataluña bajomedieval*, M. Sánchez Martínez (éd.), 27, Barcelone, 1993 (col. Anuario de Estudios Medievales, Anejo) p. 487-507.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de documents indirects permettent de saisir les principaux aspects du développement économique qui s'appuie non seulement sur la transformation des produits agricoles, au Mercadal précisément, mais aussi sur les débuts d'un artisanat du cuir, vite complété par celui du textile.²⁷³ Mais les marchands sont actifs et profitent des échanges avec les régions voisines, notamment languedociennes par le biais des foires de Castelló d'Empúries et de Perpignan et des rencontres locales.²⁷⁴ Le paysage rural environnant peut être évoqué grâce à la documentation des fonds de la *Pia Almoïna* et des différentes *pabordies* du chapitre et de Sant Feliu. L'importance des jardins (*orta*) a déjà été signalée.²⁷⁵ Malgré la densification du tissu urbain dans la cité et les bourgs de Sant Feliu, de Santa Eulalia, de Sant Pere de Galligants, le bâti se mêle aux espaces encore consacrés aux jardins et aux vergers. Mais vers le sud (la *Vilanova*) et l'ouest (le *Mercadal*), les *orta* bénéficient d'un espace plus important et souvent irrigué. De même, sur les hauteurs de la ville, notamment à l'est, dans la *Muntanya de Gerona*, et vers les collines de Montjuic, vers Vilaroja et Campdorà, la vigne s'est largement développée.²⁷⁶ Nombreux sont en effet les *establiments* réalisés par le *paborde* de la *Pia Almoïna*, au milieu du XIII^e siècle,²⁷⁷ qui précisent dans les confrants de vignes données en emphytéose la présence de Juifs tenanciers,²⁷⁸ ou comme ce Bonafe fils de Salomon Bonafe qui donne dans les années 1280 certaines de ces vignes sises dans la *muntanya* de Gérone en emphytéose à un Chrétien;²⁷⁹ d'autres personnages importants comme Bernat Sitjar fait don de la condamine du *Pla* de Gérone au *paborde* de la *Pia Almoïna* qui la donne en emphytéose en 1258 à un certain Pere Eras.²⁸⁰ Les ventes de terre attestent aussi la seigneurie éminente de la *Pia Almoïna* sur l'ensemble de ces activités agricoles. On pourrait multiplier les exemples avec les autres *pabordies* géronaises. L'intérêt porté par certains notables aux dîmes des paroisses environnantes est là pour montrer que l'activité agricole, même si elle apparaît comme complémentaire, continue à jouer un rôle important, ne serait-ce que parce qu'il faut nourrir une population qui a largement dépassé les 7 000-7 500 habitants.²⁸¹

Parmi les autres activités, il faut aussi évoquer l'importance des moulins, que nous avons rencontrés chemin faisant. Il y a ceux du Galligants, ceux de la Menola à la confluence du Ter et de l'Onyar, et surtout ceux, appartenant à la royauté, du Mercadal. A côté de ceux utilisés pour moulinier le grain se développent entre 1172 et 1228 un certain nombre de moulins-drapiers à Gérone, Quart, Domeny et Salt.²⁸²

273. L. TO FIGUERAS, « La seigneurie dans une ville médiévale », cit., p. 249.

274. Il s'agit des marchés hebdomadaires (le samedi à partir de 1191), ainsi que des foires dont le calendrier pour le XIII^e siècle est complémentaire. Il n'en va pas de même au XIV^e siècle, au cours duquel par souci de concurrence, les dates de foires entre Gérone et Castelló d'Empúries tombaient au même moment (cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, I, p. 204-208 et R. ALBERCH, P. FREIXAS et Joan MIRÓ, *Fires i mercats a Girona*, Gérone, s. d., p. 15-18).

275. Cf. *supra* note 143.

276. ADG, *Pia Almoïna*, Gerona, calaix 6 : casal de la Almoyna de Gerona, ortas, taulas y altrás cosas dins y fora, parchemins n° 99 ; orta, 1219, n° 101 ; vigne, 1227, n° 134 ; vigne, 1233, etc.

277. *Ibid.*, parchemin n° 84 : vigne à Vilaroja en 1282, etc.

278. *Documents dels Jueus de Girona*, cit., n° 5, 16, etc.

279. ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaix 6, parchemin n° 103 (vigne à Ses Planes en 1282).

280. *Ibid.*, parchemin n° 223 (document souscrit par le notaire Ramon Sant Marti, sous l'autorité de Bernat Vic).

281. Cf. R. ALBERCH I FIGUERAS et N. CASTELLS I CALZADA, *La població de Girona (segle XIV-XX)*, Gérone, 1985, p. 16-17 estimant de façon théorique la population géronaise à 2092 feux en 1300 en prenant en compte ce chiffre par rapport aux fogatges de 1359-1360, auxquels ils ajoutent 20 % pour les pertes dues à la peste noire, et 5 % de baisse de la population due à la crise de la première moitié du XIV^e siècle. J'ai montré depuis que ce chiffre était celui de 1360 (à partir d'un *fogatge* municipal) et que la première moitié était une période de forte croissance démographique que corrobore la création de très nombreux lotissements à partir des années 1320 (C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, I, p. 438 sq. et II, p. 37 sq.)

282. Sur les moulins de Gérone, cf. *supra* notes 134-136. Sur ceux de Quart, cf. ADG, *Pia Almoïna*, calaix 3, parchemin n° 47.

C'est le signe des débuts d'un artisanat textile, que les anthroponymes liés à ce secteur viennent confirmer au début du XIII^e siècle (Draper, Sastre, Texidor).²⁸³ Cela prouve aussi que l'activité textile n'est pas née *ex nihilo* au début du XIV^e siècle, dans le contexte souvent rappelé de la guerre économique menée entre le royaume de France et la Couronne d'Aragon,²⁸⁴ mais que le siècle qui a précédé cet incident a préparé l'éclosion d'une forte industrie textile en Catalogne.²⁸⁵ Il n'en demeure pas moins que le secteur du cuir autour des *blanquers* a été, pendant longtemps au XIV^e siècle, le secteur clé de l'économie urbaine, à Gérone, comme à Vic ou dans d'autres cités catalanes.²⁸⁶ Là encore de nombreux anthroponymes liés à cette activité témoignent de l'importance de cette activité artisanale. Les noms de métiers ou professions sont en effet signalés plus régulièrement dans la documentation : le fonds de la Pia Almoïna nous renseigne ainsi sur les *corretgers*, nombreux dans l'*Areny* où ils trouvent l'eau nécessaire à leur activité ; d'autres métiers du cuir, *sabaters*, complètent ce secteur.²⁸⁷ Il ne faudrait pas négliger les métiers de la construction²⁸⁸ —la ville est un chantier permanent—, comme on l'a vu plus haut à propos de l'expansion urbaine : tailleurs de pierre, maçons, charpentiers, *ferrers*, sont nombreux à s'activer sur les chantiers privés, les lotissements, mais surtout les constructions publiques et religieuses, qui certes prendront un essor majeur aux XIV^e et XV^e siècles (Seu, couvents mendiants, murailles, etc.)²⁸⁹

L'activité que l'on pourrait qualifier de tertiaire se développe aussi autour du droit, avec l'éclosion du notariat public, mais aussi de la médecine : l'encadrement n'est pas encore celui du XIV^e siècle. Mais écrivains et notaires,²⁹⁰ médecins juifs et chrétiens,²⁹¹ officiers de l'administration royale et épiscopale, représentent un milieu qui commence à compter plusieurs dizaines d'actifs.²⁹² On a montré plus haut l'importance du notariat comme aiguillon de la croissance grâce au crédit.

Il ne faudrait pas oublier que dans le mouvement de l'expansion de la Couronne, les phénomènes de migration ont souvent attiré des cadets des *masies* à la ville, mais parfois bien au-delà.²⁹³ le repeuplement des îles baléares et du royaume de Valence a généré un fort mouvement des populations de la

283. On trouve de nombreux documents dans le fonds de la *Pia Almoïna*, conservé à l'ADG, Girona, calaixos, 3, 7, 54, qui font référence aux activités des Géronais.

284. Cf. Cl. CARRÈRE, *Barcelone centre économique à l'époque des crises*, Paris-La Haye, I, 1969, p. 430 sq.

285. A. PINTO, *Le commerce et l'artisanat*, cit., montre qu'il n'en est rien et que le développement de l'artisanat textile touche aussi bien les centres urbains que les campagnes bien avant le début du XIV^e siècle.

286. Exemple de Vic, cf. E. OLLICH, *Camp i ciutat*, cit., p. 39-42 et R. GENÍS, *El ram de la pell a Vich*, Vic, 1959 (Ed. Patronat d'Estudis Ausonencs, n° 3), *passim*.

287. ADG, *Pia Almoïna*, calaix 3, parchemins n° 48, 49, 59.

288. Pour le XIV^e siècle, cf. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, II, p. 87 sq. La construction représente environ le quart des métiers connus du *fogatge* de 1360.

289. Je renvoie pour la fin du Moyen Age aux travaux essentiels de S. VICTOR, *La construcció i els seus oficis a la Girona del segle XV*, Gérone, 2005 (Col. Història de Girona - 34).

290. Cf. *supra* notes 190 à 200.

291. Cf. C. GUILLERÉ, « Le milieu médical géronais au XIV^e siècle », *Santé, Médecine et Assistance au Moyen Age, Actes du 110e Congrès National des Sociétés Savantes, Montpellier, avril 1985*, Paris, 1987, p. 263-281. Voir aussi ADG, Mitra, parchemin n° 326 : testament du physicien de la Seu, Pons, dans lequel se dessine autour de la *familia* épiscopale un groupe de médecins formé de Ramon Joan, d'Arnau Segur, autre physicien, et du susdit Pons, comme il en existe un autour de la personne royale, et ce, déjà à la fin du règne de Jaume I^{er}. Sur Ramon Joan, allié à la fin du siècle à la famille Sarriera, cf. C. GUILLERÉ, « Une famille de médecins géronais au XIV^e siècle : les Sarriera », *Acta Historica et Archaeologica Mediaevalia*, 26, *Homenatge a la Prof. Dra. Carme Batlle i Gallart*, Barcelone, 2005, p. 676-691.

292. Cf. C. GUILLERÉ, « Regards croisés sur les officiers locaux catalans et savoyards : *veguers, batlles, jutges* et châtelains », *Actes du colloque De part et d'autres des Alpes, Les châtelains des princes à la fin du Moyen Age, Chambéry, 11-12 octobre 2001*, G. Castelnuovo et O. Matteoni (éd.), Paris, 2006, p. 223-250.

293. Sur les mouvements migratoires, cf. C. BATLLE I GALLART, « L'expansió baixmedieval », cit., p. 85-91.

citée et des campagnes environnantes.²⁹⁴ Cela a aussi peut-être freiné la construction, que l'on retrouve beaucoup plus active dans la première moitié du ^{xiv}^e siècle. De plus, dans toute croissance il y a cependant des laissés-pour-compte: c'est à ces deniers que l'institution ecclésiastique, qui joue un rôle politique et social important, ainsi que les premières associations laïques vont s'intéresser au ^{xiii}^e siècle.²⁹⁵

5. CONTEXTE RELIGIEUX

Je n'évoquerai pas ici le rôle et l'importance d'un des pouvoirs majeurs de la cité, l'évêque et son chapitre.²⁹⁶ La population ecclésiastique était importante, et son rôle politique et social ne l'était pas moins. La crise de l'institution ecclésiastique, notamment en milieu urbain, liée aux mouvements de contestation, très vigoureux dans le Languedoc voisin et qui s'est développé outre Pyrénées après la croisade albigeoise,²⁹⁷ a nécessité une reprise en main non seulement par la création d'ordres urbains nouveaux, mieux adaptés aux besoins spirituels des populations, mais aussi par la mise en place de structures hospitalières et charitables qui prennent en charge les laissés-pour-compte de la croissance. C'est le moment de l'installation des premiers ordres mendiants hors les murs, dans les quartiers périphériques, à l'est de la vieille cité pour les dominicains,²⁹⁸ que l'on a vus à l'œuvre dans les controverses contre les Juifs de Gérone, mais aussi au Mercadal pour les franciscains.²⁹⁹ Saint François aurait séjourné dans la maison d'un notable géronais, Joffre Guerau.³⁰⁰ On sait qu'une partie importante des notables géronais se font enterrer dans le cimetière du couvent des frères mineurs, dans le cloître et dans l'Eglise. Les autres ordres, comme les Carmes,³⁰¹ s'installent un peu plus tard et les Mercédaïres ne sont organisés en ordre qu'à partir du début du ^{xiv}^e siècle, date à laquelle est construit leur couvent, dans la partie méridionale de la cité encore peu construite.³⁰² Il n'y a là rien que de très classique. On retrouve le même schéma dans toutes les villes importantes de l'Occident médiéval.³⁰³

En revanche, les structures d'accueil des pauvres présentent une certaine originalité, car le règne de Jaume I^{er} voit la création de l'*Almoïna del Pa de la Seu* de Gérone en 1228.³⁰⁴ Le réseau d'assistance

294. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., II, p. 213 sq. On note par exemple qu'en 1280 Jaume et Arnau, fils d'Arnau Jonquer, marchand de Majorque, vendent à Pere Net, citoyen de Gérone, un jardin situé dans l'*orta* de Soberporta, qui jouxte notamment à l'ouest le jardin de l'épouse de Guillem Sunyer (ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaix 3, parchemin n° 71).

295. M. MOLLAT, *Les pauvres au Moyen Âge : essai d'histoire sociale*, Paris, 1978. Cf. aussi J. W. BRODMAN, *Charity and Welfare. Hospitals and the Poor in Medieval Catalonia*, Philadelphie, 1998.

296. Entrevu à travers l'activité pastorale de l'évêque et de son administration par C. GUILLERÉ, « Les visites pastorales en Tarraconaise à la fin du Moyen-Âge (xive- xve s.). L'exemple du diocèse de Gérone », *Mélanges de la Casa Velázquez*, XIX/1 et 2, 1983, pp. 125-167 et 1 carte.

297. Cf. la synthèse récente de P. JIMÉNEZ SÁNCHEZ, *Les Catharismes. Modèles dissidents du christianisme (xii^e-xiii^e siècles)*, Rennes, 2008, p. 313-325.

298. Sur les dominicains à Gérone, cf. Fr. A. COLLEL, « Apportación documental a la historia del convento de Santo Domingo en Gerona », *AIEG*, XIV, 1960, p. 185-200.

299. Sur les franciscains à Gérone, cf. J. WEBSTER, « Col·lecció de documents del convent de Sant Francesc de Girona (1224-1339) », *AIEG*, XXVIII, 1986, p. 157-189 et *ibid.*, XIX, 1987, p. 27-86.

300. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 489.

301. Cf. A. MASIÀ DE ROS, « El antiguo convento de Carmelitas descalzas de Gerona », *AIEG*, XIV, 1960, p. 315-322.

302. Sur les Mercédaïres, cf. A. CAZENAVE, « Les origines catalanes de l'Ordre de la Merci pour la rédemption des captifs », dans *Actes du 9^e Congrès national des Sociétés Savantes, Nantes, 1972, Assistance et assistés jusqu'en 1610*, Paris, 1979, p. 277-286.

303. Cf. l'enquête menée par J. LE GOFF, « Ordres mendiants et urbanisation dans la France médiévale. Etat de l'enquête », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, XXV, 1970, p. 924-946, prolongée, dans les *Cahiers de Fanjeaux*, 8, 1972, Toulouse, 1973, « France du Nord et France du Midi dans l'implantation des ordres mendiants au ^{xiii}^e siècle », p. 133-140.

304. Sur le contexte, cf. les travaux réunis par M. RIU I RIU, *La Pobresa y la asistencia a los pobres en la Cataluña medieval*, vol. misceláneo de estudios y documentos, CSIC, 1 et 2, Barcelone, 1980 et 1981-1982.

s'intéresse aux pauvres qui, dès le XIII^e siècle, présentent une typologie prise en compte dans les testaments de l'époque. Celui du fondateur de la *Pia Almoïna*, Arnau Escala est tout à fait révélateur: il lègue surtout aux hôpitaux géronais qui existaient donc alors. Trois se partagent l'espace: dans le bourg Sant Pere, l'hospital Vell ou de Sant Pere ou des Capellans,³⁰⁵ plus au nord, l'hôpital de Pedret, qui est une léproserie;³⁰⁶ sur la rive gauche de l'Onyar, l'*hospital Nou*, fondé par les notables de la cité, géré par deux consuls et un commandeur et de nombreux donats.³⁰⁷ On sait que les hôpitaux prenaient alors en charge les pèlerins, les infirmes, les enfants abandonnés, les jeunes filles à marier, etc. En Catalogne, on n'oublie pas les captifs, que tentent de racheter Mercédaïres et Trinitaires — mais seuls les Mercédaïres sont installés à Gérone;³⁰⁸ enfin, et c'est un signe des temps, les pauvres honteux, *pauperes verecundantes*, issus de familles aisés qui ont connu la déchéance sociale, sont aussi pris en charge par ces institutions. Si l'hôpital de Pedret et celui de Sant Pere sont anciens, l'hospital Nou date du début du XIII^e siècle (vers 1211), juste avant le règne de Jaume I^{er}.³⁰⁹

Mais il faut croire que ce réseau n'était pas suffisant, et qu'il fallait inventer un système capable de prendre en charge des populations pauvres, urbaines et rurales. D'où l'originalité de deux institutions chargées de nourrir et de vêtir régulièrement les pauvres. En 1228, deux institutions, dont l'une devait avoir une destinée très importante, sont créées: l'*Almoïna del Pa de la Seu* et l'*Almoïna* de Subiraneques. La première se voit dotée de revenus réguliers regroupés par Arnau d'Escala, qui se dit *servus Gerundensis ecclesiae* dans son testament,³¹⁰ à Gérone, et fondés sur les dîmes de Marenya, Santa Llogaia del Terri et Estanyol et des cens de maisons sises à Gérone.³¹¹ On sait que très vite de la Saint Martin à la fin de l'hiver, le paborde l'*Almoïna del Pa* distribuait quotidiennement du pain aux pauvres.³¹² L'installation se fait autour du four de la Rucha,³¹³ mais le local de l'institution à l'entrée de la carrer de la Força n'est utilisée par l'institution charitable qu'au début du XIV^e siècle:³¹⁴ ainsi les pauvres entraient dans la cité pour recevoir cette aumône. La *Pia Almoïna* devait jouer un rôle important jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et atténua les crises frumentaires, nombreuses à partir du début du XIV^e siècle, par les distributions de plus en plus longues de pains. Quant à la seconde, l'*Almoïna de Subiranegas*, elle distribuait 100 sous de pain le jour des Morts et 200 sous le Vendredi Saint.³¹⁵ Mais son rôle fut moindre que celui de la *Pia Almoïna*.

Enfin, une autre aumônerie, le *Vestuari*, fondé sur les revenus des moulins de Domeny et approuvé par le roi Jaume I^{er}, distribuait des vêtements aux pauvres à Pâques et à la Toussaint.³¹⁶ Cette prise en charge des pauvres par des institutions spécialisées a largement apaisé les tensions sociales dans les périodes de crise qu'anticipait le XIII^e siècle.

305. ADG, Mitra, n° 161 (testament du 27 novembre 1237).

306. C. GUILLERÉ, « Assistance et charité à Gérone au début du XIV^e siècle », *La Pobreza y la asistencia a los pobres*, cit., 1, p. 191-204.

307. Cf. *Llibre Verd*, n° 46.

308. Cf. *supra* note 302. Cf. V. L., XIII, p. 343-345 (document n° LXI).

309. Sur l'*hospital Nou*, cf. N. CASTELLS I CALZADA et alii, *El Hospital nou*, cit.

310. Cf. *supra* note 305.

311. ADG, Mitra, parchemin n° 132 (acte de dotation de la *Pia almoïna* du 4 mars 1228 (n. s.)).

312. Les premiers comptes conservés de la *Pia Almoïna* datent de 1331. Cf. C. GUILLERÉ, « Une institution charitable », cit., p. 318 sq.

313. Nombreuses références dans ADG, *Pia Almoïna*, Girona, Calaix 6, parchemins n° 1, 5, 6, etc.

314. *Ibid.*, parchemins n° 1, 2, 3 et 26 : documents des années 1310-1320.

315. C. GUILLERÉ, « Assistance et charité », cit., p. 194-195.

316. *Ibid.*, p. 195.

CONCLUSION

J'ai conscience d'avoir développé un peu longuement les principaux aspects de l'histoire de la cité de Gérone sous le règne de Jaume I^{er}. Si le monarque parle peu de cette dernière dans le *Llibre dels Feyts* (trois occurrences, dont deux concernant l'épiscopat), il n'en demeure pas moins que l'intérêt qu'il porte à la ville apparaît davantage lié aux pouvoirs en place (Eglise) ou aux groupes ethniques et religieux (*l'aljama*) qu'à l'émergence d'un consulat local. Les conditions économiques sont certes en grande partie prises en compte : les acteurs économiques commencent à jouir de franchises économiques et de conditions sociales plus favorables. Mais l'évolution politique de l'*universitas*, un temps anticipée à la fin du règne d'Alfons I^{er}, ne suit pas. Contrairement à de nombreuses cités qui obtiennent franchises et autonomie politique, certes relative, il faut attendre 1284, dans le contexte particulier de la Croisade contre l'Aragon, pour voir les premiers privilèges politiques accordés à la cité par une royauté aux abois. Cependant le règne de Jaume I^{er} a permis l'émergence d'une élite urbaine qui puise ses futurs dirigeants dans les milieux liés au droit (notariat public), mais aussi aux revenus de la terre, au développement de l'immobilier urbain et au commerce.

Deux documents extraits du fonds des parchemins de la *Pia Almoïna* permettent d'illustrer cette idée pour conclure: le premier date du 22 mai 1229. Il s'agit du contrat de mariage entre Barthomea, fille de Martí Vic et de Berenguera, et Ramon Andreu, le neveu de Bernat Sitjar dont la dot se monte à 600 morabatins alfonsins.³¹⁷ Le second date du 20 décembre 1251 et n'est autre que le testament de Berenguer Sitjar. Habitant le bourg Sant Pere, il se fait enterrer dans le cimetière du monastère, l'abbé étant un de ses exécuteurs testamentaires. Ses biens sont situés dans la paroisse de Santa Eulalia Sacosta, à Celrà, à Bordils, à Viladasens et Felines et il possède les dîmes de Viladasens et de Campdorà.³¹⁸ Ces deux documents montrent à l'évidence le caractère encore très rural de l'économie géronaise, comme celle de la Catalogne continentale, mais aussi les prémices d'un développement du potentiel plus purement urbain. Le règne de Jaume I^{er} apparaît en ce sens comme à la croisée des chemins.³¹⁹

Les lignages importants qui devaient jouer un rôle éminent dans la vie politique du xiv^e siècle, apparaissent alors: Sitjar, Sunyer, Scala, Guerau, Sant Marti, Renall, Dedeu, Vic, Oller, Andreu, Tayalà.³²⁰ Cependant le grand élan du xiii^e³²¹ siècle devait être momentanément freiné en 1285 lors du siège de la ville par les troupes du roi de France.³²² C'est alors que la cité, déjà «cap de bisbat», obtient ses lettres de gloire comme «clau del regne». Moins d'une dizaine d'années après la mort du monarque, domine l'impression d'une croissance trop tôt interrompue. Mais elle allait être vite retrouvée à partir des années vingt du xiv^e siècle.³²³

317. ADG, *Pia Almoïna*, Girona, calaix 6, parchemin n° 54.

318. *Ibid.*, parchemin n° 56.

319. E. BELENGUER, *Jaume I i el seu regnat*, cit.

320. Sur ces lignages et leur rôle à la fin du Moyen Age, cf. C. GUILLERÉ, « Les élites urbaines catalanes à la fin du Moyen Age : l'exemple géronais », *Les Élités urbaines au Moyen Age*, cit., p. 269-285

321. AMG, I.1.2.1., lligall 3, reg. 2, f° 18.

322. C. GUILLERÉ, *Girona al segle XIV*, cit., I, p. 43-49.

323. *Ibid.*, p. 236 sq., 331 sq. et 425 sq.